RESTITUTION

DU

BÛCHER D'HÉPHESTION

DÉCRIT PAR DIODORE DE SICILE, Liv. XVII,

OU

DISSERTATION

SUR LA MANIÈRE DE RESTITUER CE MONUMENT

DANS UN SYSTÈME

TOUT-A-FAIT DIFFÉRENT DE CELUI DE M. DE CAYLUS.

AVEC DEUX PLANCHES.

PAR M. QUATREMÈRE DE QUINCY,

DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE (ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES),

ET SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS.

PARIS.

DE L'IMPRIMERIE DE T. F. RIGNOUX,

RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-S.-MICHEL, N° 8.

M DCCC XXVIII.

MER

£350

TQ4 11 98

RESTITUTION

DU

BÛCHER D'HÉPHESTION

DÉCRIT PAR DIODORE DE SICILE, Liv. XVII,

OU

DISSERTATION

SUR LA MANIÈRE DE RESTITUER CE MONUMENT

DANS UN SYSTÈME
TOUT-A-FAIT DIFFÉRENT DE CELUI DE M. DE CAYLUS.

AVEC DEUX PLANCHES.

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/restitutiondubuc00quat

RESTITUTION

DU

BÛCHER D'HÉPHESTION

DÉCRIT PAR DIODORE DE SICILE, Liv. XVII,

OU

DISSERTATION

SUR LA MANIÈRE DE RESTITUER CE MONUMENT

DANS UN SYSTÈME
TOUT-A-FAIT DIFFÉRENT DE CELUI DE M. DE CAYLUS.

AVEC DEUX PLANCHES.

PAR M. QUATREMÈRE DE QUINCY,
DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE (ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES),
ET SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS.

PARIS.
DE L'IMPRIMERIE DE T. F. RIGNOUX,
RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-S.-MICHEL, N° 8.

M DCCC XXVIII.

RESTITUTION

DU

BÛCHER D'HÉPHESTION

DÉCRIT PAR DIODORE DE SICILE.

En entreprenant de reproduire le célèbre bûcher d'Héphestion, décrit par Diodore de Sicile, et de le retracer sous un ensemble de formes très-différentes de celles que M. de Caylus lui a données dans le dessin qui accompagne son Mémoire, je me crois dispensé de répéter ce que j'avois cru nécessaire d'énoncer au commencement de la dissertation, où je me trouvai obligé de combattre les conjectures de ce savant antiquaire sur le char funéraire d'Alexandre.

Je ne parlerai donc ici ni du degré de certitude auquel peuvent prétendre les preuves et les démonstrations qu'on emploie à reproduire, d'après de simples descriptions, les monuments de l'antiquité, ni des lumières que l'analogie fournit à la critique en de pareils sujets, ni de la réserve avec laquelle on doit contredire ceux qui ont marché les premiers dans cette carrière, surtout quand d'honorables et d'utiles travaux leur ont assuré une place distinguée, parmi les bienfaiteurs des lettres et des arts.

Lorsque, pour la restitution du char funéraire d'Alexandre, je fus forcé d'établir une discussion, si l'on peut dire contradictoire, avec M. de Caylus, j'ai cherché à le disculper, autant qu'il étoit possible, des fautes qu'il m'a paru avoir commises, soit dans son dessin, soit dans son commentaire du passage de Diodore, en rejetant une partie de ses erreurs sur l'état du goût de son temps, et des connoissances acquises alors en fait d'art et d'architecture antique.

Mais la discussion dans laquelle je vais entrer ne m'obligera point de me mesurer ainsi pied à pied, et partie par partie, avec l'opinion de M. de Caylus. Le texte de Diodore de Sicile ne me paroît contenir que fort peu d'objets susceptibles de controverse, surtout à l'égard des sujets dont se composa la décoration du bûcher d'Héphestion; la traduction dont M. de Caylus s'est servi me paroît irréprochable dans la plupart de ces points. Comme ensuite M. de Caylus n'a recomposé son monument qu'avec les parties d'ornement décrites, objets dont l'explication offre très-peu de difficultés, la seule censure qu'un goût délicat pourroit se permettre à l'égard de ces ornements s'adresseroit plutôt au style dans lequel ils sont dessinés qu'à la manière dont leur description a été entendue.

Si à cela se fût bornée la différence de mon opinion avec l'opinion du célèbre antiquaire, je n'aurois ni pensé à entreprendre la discussion actuelle, ni imaginé qu'un changement de style, dans la conception et le dessin des figures décrites, méritât de devenir le sujet d'une dissertation expresse, surtout à l'égard de ceux qui s'occupent des monuments, moins en vue de l'art, que sous leurs rapports avec l'intelligence des écrits anciens et des choses passées.

Dans le fait, le goût de dessin et de composition d'ornements qui régnoit assez généralement au temps de M. de Caylus, étant reconnu pour avoir trop peu de conformité avec celui de l'antique, si l'ensemble du monument, tel qu'il l'a représenté, ne devoit souffrir aucun reproche, il suffiroit de redessiner dans les mêmes espaces les mêmes sujets, mais d'un autre goût et d'une manière différente : or une telle modification n'exigeroit que le crayon d'un dessinateur plus exercé dans le style antique.

Convaincu cependant qu'il faut prendre une tout autre idée de cette composition, et faire jouer à ses ornements un autre rôle, je n'ai pas cru qu'on pût se borner à les présenter dans une réunion de frises vues l'une au-dessus de l'autre, et comme destinées à former ainsi le total de l'édifice.

Ici commence à s'apercevoir la différence dont j'ai parlé, entre la manière dont M. de Caylus a composé par les seuls sujets d'ornement décrits l'ensemble du bûcher, et celle dont je compte me prévaloir, pour faire envisager la masse générale dans ses rapports avec les ornements, et ces ornements selon leur répartition dans les diverses parties de la masse architecturale; mais, ceci devant être l'objet de la discussion que j'ai dessein d'établir, je ne veux point anticiper sur ce qui en sera la matière. Avant de poser ce qui fait, à mon avis, le point de la question, je vais rapporter le passage de Diodore de Sicile qui contient la description du bûcher d'Héphestion.

****

« Chacun des généraux et des amis d'Alexandre, s'étudiant à « seconder ses intentions (dans l'exécution de son projet), fit faire « des statues d'ivoire et d'or, et d'autres matières les plus estimées « parmi les hommes.

« Alexandre commença par rassembler des architectes et un grand « nombre d'artistes habiles. Ayant ensuite fait démolir, dans une lon- « gueur de dix stades, une partie des murs de Babylone, recueillir la « brique cuite provenant de la démolition, et aplanir l'espace où « devoit s'élever le bûcher, il lui donna une forme carrée d'un stade « de longueur en tout sens.

Τῶν γὰρ ἡγεμόνων καὶ φίλων ἕκαςος ςοχαζόμενος τῆς τοῦ βασιλέως ἀρεσκείας, κατεσκεύαζεν εἴδωλα δι' ἐλέφαντος καὶ χρυσοῦ, καὶ τῶν ἄλλων τῶν θαυμαζομένων παρ' ἀνθρώποις.

Αὐτὸς δὲ, ἀρχιτέκτονας ἀθροίσας καὶ λεπτουργῶν πλῆθος, τοῦ μὲν τείχοις καθεῖλεν ἐπὶ δέκα ςαδίους, τὴν δὲ ὀπτὴν πλίνθον ἀναλεξάμενος, καὶ τὸν δεχόμενον τὴν πυρὰν τόπον ὁμαλὸν κατασκευάσας, ᾠκοδόμησε τετράπλευρον πυρὰν ςαδιαίας οὔσης ἑκάςης πλευρᾶς

Tunc ergò ducum et amicorum unusquisque, ad voluntatem regis se accommodans, simulacra ex ebore auroque, et alia magnæ æstimationis materia, facienda curaverat.

Ipse, accitis undique architectis et subtilissimorum operum artificibus magno numero, muri partem ad stadia decem demolitur lateresque colligit : hinc, loco qui rogum excepturus erat complanato, pyram quadrilateram excitat, cujus unumquodque latus stadium obtineret.

« L'espace du monument fut divisé en trente compartiments (νόμους) « ou maisons (δόμους). On y établit des planchers de charpente, formés « de troncs de palmiers; le tout fut ordonné sur un plan quadrangu- « laire. Ensuite on plaça les ornements dans tout ce pourtour.

« Quant à la décoration du soubassement, elle se composoit d'un « nombre de deux cent quarante proues de quinquirèmes en or. Ces « proues avoient sur leurs flancs deux archers de quatre coudées de « proportion, le genou en terre : elles étoient surmontées par des « statues d'hommes armés, hautes de cinq coudées. Les intervalles « étoient décorés de tapis de pourpre.

« Au-dessus s'élevoit le second étage, dont la décoration consistait « en flambeaux de quinze coudées : ces flambeaux, à l'endroit de leur « poignée, avoient des couronnes d'or; au-dessus de leurs mèches, des « aigles, les ailes déployées, regardant en bas; et à leur extrémité « inférieure, des dragons, le regard dirigé vers les aigles.

Εἰς τριάκοντα δὲ δόμοις διελόμενος τὸν τόπον, καὶ καταστρώσας τὰς ὀροφὰς φοινίκων στελέχεσι, τετράγωνον ἐποίησε πᾶν τὸ κατασκεύασμα· μετὰ δὲ ταῦτα περιετίθει τῷ περιβόλῳ παντὶ κόσμον.

Οὗ τὴν μὲν κρηπῖδα χρυσαῖ πεντηρικαὶ πρῶραι συνεπλήρουν, οὖσαι τὸν ἀριθμὸν διακόσιαι τεσσαράκοντα, ἐπὶ δὲ τῶν ἐπωτίδων ἔχουσαι δύο μὲν τοξότας εἰς γόνυ κεκαθικότας τετραπήχεις, ἀνδριάντας δὲ πενταπήχεις καθωπλισμένους, τοὺς δὲ μεταξὺ τόποις φοινικίδες ἀνεπλήρουν πιληταί.

Ὑπεράνω δὲ τούτων τὴν δευτέραν ἐπανεῖχον χώραν δᾷδες πεντεκαιδεκαπήχεις, κατὰ μὲν τὴν λαβὴν ἔχουσαι χρυσοῦς στεφάνοις, κατὰ δὲ τὴν ἐκφλόγωσιν ἀετοὺς διαπεπετακότας τὰς πτέρυγας καὶ κάτω νεύοντας, παρὰ δὲ τὰς βάσεις δράκοντας ἀφορῶντας τοὺς ἀετούς.

Κατὰ δὲ τὴν τρίτην περιφορὰν κατεσκεύαστο ζώων παντοδαπῶν πλῆθος κυνηγουμένων.

Aream verò loci in triginta domos partitur, et tecta palmarum truncis insternit. Totum igitur opus quatuor angulos figurâ suâ exhibebat. Universo deinde ambitui peculiarem addebat ornatum.

Nam infimam ejus partem inauratæ quinqueremium proræ numero ducentæ quadraginta explebant, in quarum epotidibus bini sagittarii, quatuor cubitorum, altero genu subnixi, et statuæ armis instructæ quinque cubitorum stabant. Loca intermedia purpureis velis densè contextis obducta erant.

Alteram supra hoc regionem obtinebant quindecim cubitorum faces, quæ, eâ parte quâ prehendi solent, aureas coronas; summâ, ubi flamma exsurgit, aquilas extensis alis et capitibus deorsùm inclinatis; ad imas bases, dracones, vultibus ad aquilas conversis, habebant.

In tertia ambitûs serie, numerosa bestiarum omnis generis venatio exhibebatur.

« A la troisième périphérie, on avoit représenté des chasses d'animaux de tous pays.

« On voyoit, dans le quatrième étage, figurés en or, les combats « des Centaures.

« Le cinquième étoit orné de taureaux et de lions placés dans un « ordre alternatif.

« La partie supérieure (ou la plate-forme du haut) étoit occupée « par les trophées des armures macédoniennes et de celles des Bar- « bares, disposées de façon à désigner la bravoure des uns et la défaite « des autres.

« Le tout étoit couronné par des sirènes creuses, dont la cavité « étoit capable de recevoir et de cacher les musiciens, qui devoient « exécuter le chant funèbre en l'honneur du mort. La hauteur de « l'ensemble étoit de plus de cent trente coudées.

« .... On évalua à plus de douze mille talens la somme qui fut « dépensée pour la construction de ce bûcher. »

Ἔπειτα ἡ μὲν τετάρτη χώρα κενταυρομαχίαν χρυσῆν εἶχεν.

Ἡ δὲ πέμπτη λέοντας καὶ ταύρους ἐναλλὰξ χρυσοῦς.

Τὸ δὲ ἀνώτερον μέρος ἐπεπλήρωτο Μακεδονικῶν καὶ Βαρβαρικῶν ὅπλων, ὧν μὲν τὰς ἀνδραγαθίας, ὧν δὲ τὰς ἥττας σημαινόντων.

Ἐπὶ πᾶσι δὲ ἐφειστήκεισαν Σειρῆνες διάκοιλοι, καὶ δυνάμεναι λεληθότως δέξασθαι τοὺς ἐν αὐταῖς ὄντας καὶ ᾄδοντας ἐπικήδιον θρῆνον τῷ τετελευτηκότι.

Τὸ δὲ ὕψος ἦν ὅλου τοῦ κατασκευάσματος πήχεις πλείους τῶν ἑκατὸν τριάκοντα.....

Φασὶ τὸ πλῆθος τῶν ἀναλωθέντων χρημάτων γεγονέναι πλείω τῶν μυρίων καὶ δισχιλίων ταλάντων.

In quarto dehinc ordine pugna Centaurorum ex auro fabricata erat.

Quintus aureos leones et tauros alternatim ostentabat.

Superior pars Macedonicis et Barbaricis armis erat referta, quorum hæc gentium devictarum clades, illa strenuitatis victricis significationem edebant.

In summo denique fastigio Sirenes excavatæ stabant, quæ latenter in se reciperent eos qui funebrem mortuo næniam decantarent.

Totius autem structuræ celsitas ad centum trigenta ampliùs cubitos exsurgebat.....

.... Plus quàm duodecim millia talentùm impensa fuisse confirmant.

****

Avant de chercher à prendre ou à donner l'idée de tous les sujets contenus dans cette description, et surtout avant de prétendre les replacer dans un ensemble vraisemblable, il y a, comme je l'ai déjà fait pressentir, une première question à résoudre. Ces objets d'ornement, qui composent à peu près toute la description de Diodore de Sicile, formoient-ils à eux seuls la totalité de l'élévation du monument, ou n'en étoient-ils que des parties, et de la manière, par exemple, dont les frises, les bas-reliefs, les peintures qu'on emploie dans les ordonnances de l'architecture, sont des accessoires de ces mêmes ordonnances?

Pour expliquer plus clairement, et mieux poser le point de la diversité qui existe, entre la manière dont M. de Caylus a vu et restitué le bûcher d'Héphestion, et celle qui m'a conduit dans le nouveau dessin que je propose, je demande si ce bûcher qui, selon Diodore, consistoit en cinq zones ou étages, n'offroit, dans chacun de ces étages, rien autre chose que des frises de figures sculptées ou peintes l'une au-dessus de l'autre, comme l'a imaginé M. de Caylus; ou bien si, chaque zone étant, non pas seulement une frise d'ornements, mais bien un étage de construction ou une ordonnance d'architecture, les frises ou les sujets décrits par l'écrivain grec doivent se considérer, au contraire, comme des ornements diversement répartis dans l'ensemble de chaque étage ou de chaque ordonnance.

L'inspection des deux dessins mis en parallèle rendra tout-à-fait sensible la différence de système dont je parle. Dans celui de M. de Caylus (*voy.* pl. II), on voit un ensemble de cinq à six bandes ornées de figures et mises en retraite l'une au-dessus de l'autre, de manière à présenter une réunion de degrés plus ou moins élevés. Le dessin que je propose (*voy.* pl. I) donne l'image d'une composition d'ordonnances d'architecture décorées de tous les sujets de la description, et allant

en diminuant de largeur à mesure qu'elles s'élèvent, c'est-à-dire disposées pyramidalement.

Mon but est de prouver que le bûcher d'Héphestion dut être construit et disposé selon ce dernier système.

Il faut avouer d'abord que rien de positif à cet égard ne me paroît résulter du texte de la description, puisqu'il est certain, comme on l'a vu, que Diodore a borné son récit à l'énumération des objets décoratifs; mais il faut dire aussi, d'autre part, que le texte de cet écrivain ne contient rien qui contredise la manière de voir que je crois être ici la véritable. Sans doute, si rien ne devoit venir à l'appui de mon opinion, et si aucune autorité ne devoit nous éclairer dans la recherche et le choix des formes que l'architecture donnoit à un bûcher du genre de celui-ci, il y auroit quelque prudence à rester dans le doute, entre le silence de l'écrivain, et les objections qui s'élèvent contre la restitution littérale de M. de Caylus.

J'espère montrer que nous n'en sommes pas réduits, sur ce point, à de simples conjectures; qu'au contraire la forme et la construction des bûchers d'apparat nous sont suffisamment attestées, et par le témoignage des écrivains, et par celui des monuments. C'est pourquoi je demande qu'avant d'arriver à ces preuves, on me permette de me prévaloir des arguments indirects, des simples motifs de vraisemblance, et de quelques raisons de goût que me fournissent, soit la description de Diodore et sa manière de décrire, soit les conséquences naturelles qui résultent de l'espèce même du monument, soit les invraisemblances attachées au système que je me propose de combattre.

****

Je dois, avant tout, détruire la prévention qui pourroit naître, contre mon opinion, du silence que Diodore a gardé sur ce qui constitua, selon moi, les formes, la composition et l'ordonnance architecturale du bûcher d'Héphestion. Je pose, en effet, comme

certain, qu'au lieu de prendre pour complète la description de ce monument, on doit la regarder comme un extrait convenable à l'esprit et au plan que l'écrivain s'étoit proposé de suivre. Soit que Diodore ait trouvé ainsi abrégée la matière de sa description dans l'historien Ephippus d'Olynthe, dont il l'aura tirée [1]; soit qu'abrégeant lui-même son prédécesseur, il ait cru devoir, plusieurs siècles après, supprimer des détails étrangers à son but, je dirai qu'une semblable suppression, quoique fâcheuse pour l'histoire de l'art, étoit peut-être indispensable dans l'ensemble d'un corps d'histoire universelle.

Il faut convenir qu'une description d'architecture, faite comme la feroit un architecte, n'est guère de nature à trouver place dans une histoire digne de ce nom. Ce n'est pas une obligation pour l'écrivain qui, dans un espace donné, n'est tenu d'embrasser qu'un certain genre de faits; ce ne serait pas même pour lui un mérite que de tout dire, quand il lui seroit possible de ne rien omettre. Une histoire, si fidèle qu'on veuille la supposer, dès qu'elle sort du rang des chroniques ou des mémoires, est réduite, par la nécessité même, à n'être qu'un choix de certains aspects principaux dans les faits et les circonstances. De toutes les manières de peindre et d'offrir à l'imagination un grand ensemble de choses, la manière qui manquera le plus certainement son but, sera celle qui, se traînant sur les détails, ne se permettra d'en rien abréger; et ce seroit, pour un historien, se faire une idée bien fausse de ses obligations, que d'imaginer qu'il doit se proposer en écrivant, non cette utilité générale qui est commune à la société entière, mais l'instruction partielle que chaque condition, chaque art, pourroient trouver dans des récits où l'on n'auroit en vue qu'une classe particulière de lecteurs.

Les artistes se plaignent de ne pas rencontrer dans la description des monuments, par les historiens de l'antiquité, ces détails précis

[1] Éphippus d'Olynthe avoit fait un ouvrage sur la mort d'Alexandre et sur celle d'Héphestion. — Athénée. l. IV, p. 146.

qui auroient épargné aux âges suivants de laborieuses divinations; mais si le but de ces historiens ne fut pas d'écrire pour les artistes, ils ne pouvoient être tenus de cette exactitude de détails qui appartient aux ouvrages techniques, ou composés dans un point de vue spécial. Les plaintes qu'on élève souvent à ce sujet manquent de justice : il faut seulement se plaindre de ce que nous avons perdu les ouvrages qui traitoient des arts et des monuments, tels, par exemple, que les descriptions du navire d'Hiéron par Moschion, du candélabre de Persée par Polyclète, du bûcher de Denys le tyran par Timée [1].

Diodore auroit fait une histoire hors de mesure et de proportion, s'il eût renfermé dans son plan, des détails qui n'appartiennent qu'aux écrits qui traitent, *ex professo*, d'une seule matière. Les écrivains modernes n'en usent point, à cet égard, autrement que les anciens, et ils ont raison. Lorsqu'un monument porte avec soi un caractère d'intérêt général, lorsque son exécution se trouve liée à des circonstances qui peuvent faire juger des mœurs ou des opinions d'un siècle ou d'un peuple, l'historien, sans doute, en devra faire mention; il devra même le décrire : mais sa description ne fera que parcourir les points principaux de l'ouvrage.

****

Ce que Diodore de Sicile a dû faire, il me semble qu'il l'a fait en traitant du bûcher d'Héphestion. La folie qu'eut Alexandre de déifier son favori est un de ces traits que l'histoire doit recueillir; et le monument qui servit à cette consécration insensée ayant été un prodige de profusion, il convenoit d'en donner l'idée, ne fût-ce que pour mieux faire comprendre à quel point étoient portés alors l'orgueil du vainqueur de l'Asie, et la bassesse de ses adulateurs. La description du bûcher d'Héphestion, telle qu'elle est, contient sans

(1) Athénée, l. V, p. 206.

doute ce qu'il faut pour faire naître ces réflexions; et comme elle présente à la fois les dimensions de la masse totale et une relation abrégée de ses décorations, c'est-à-dire ce qui peut le mieux frapper l'imagination du lecteur, l'auteur a atteint son but. Il n'avoit besoin ni d'énumérer chaque corps d'architecture en particulier, ni ses membres, ses profils ou ses plans, ni d'entrer dans des détails descriptifs, que le lecteur alors suppléoit de lui-même, à la vérité plus facilement qu'on ne peut le faire aujourd'hui.

Loin que du silence de Diodore sur les masses architecturales du monument on doive conclure l'absence de ces masses et l'obligation de le recomposer avec les seuls objets d'ornement décrits, ou par ces seuls objets, il me semble que l'omission dont je parle est trop naturelle, pour que l'on doive la regarder comme une exclusion formelle et rigoureuse de tout ce qui n'est pas décrit.

De ce que Diodore n'a parlé que des ornements de chacun des cinq étages du bûcher, s'ensuit-il que chacun de ces cinq étages n'avoit que des ornements sans architecture? On répondroit déjà à cette question par une multitude d'exemples de descriptions semblables, dans lesquelles les écrivains ont fait mention de bas-reliefs ou d'ornements, sans dire un mot des corps ou membres d'architecture dans lesquels ces objets se trouvoient répartis; et ce genre d'omission se rencontre chez les auteurs mêmes qui, d'après la nature de leurs écrits, auroient pu s'imposer l'obligation de décrire le plus méthodiquement les ouvrages de l'art. A plus forte raison doit-on je ne dis pas excuser, mais approuver cette réticence chez un historien pour qui de tels détails ne sont que des hors-d'œuvre.

Il me semble aussi fort naturel que le plus grand nombre des hommes, à la vue d'un monument mêlé d'architecture et de sculpture, soit beaucoup plus frappé de ce qui fait la décoration des membres et des parties de l'architecture, que de ces parties en elles-mêmes. Les personnages, les actions, les emblèmes dont se compose la décoration, parlent à l'imagination, à l'esprit, aux yeux de tout

spectateur, bien autrement que des combinaisons et des rapports architectoniques.

Rien n'échappe de même plus certainement à la plume de l'écrivain que les formes de l'architecture. Des descriptions de bâtiment sans dessin, sans plan et sans mesure, restent le plus souvent des énigmes pour l'architecte lui-même. Le discours, en ce genre, ne se fait entendre qu'à l'aide des comparaisons, et la description écrite ne nous peut guère donner l'idée d'un monument inconnu, qu'en nous parlant d'un autre ouvrage semblable que nous connoissons. Voilà pourquoi les écrivains doivent répugner à s'engager dans les descriptions techniques de bâtiment.

Au contraire, les sujets d'ornement, les figures sculptées ou peintes, soit en action, soit en emblème, sont pour l'écrivain d'heureux et faciles motifs de description : ces sujets, d'ailleurs, servent non-seulement à l'agrément de l'édifice, mais à son explication; les décrire, c'est faire comprendre la destination de tout l'ouvrage, les vues dans lesquelles il fut exécuté, les sensations qu'on prétendit exciter, les effets qu'il dut produire.

****

Diodore de Sicile, en se bornant à retracer au lecteur l'idée des sujets d'ornement, qu'Alexandre avoit fait représenter sur toutes les zones du bûcher d'Héphestion, choisit donc la partie qui convenoit le mieux et au plan de son histoire, et à l'esprit de l'historien, et à ses moyens de description, et à l'instruction du plus grand nombre.

J'ajoute à cela, que le monument dont il s'agit n'étoit qu'un édifice temporaire, construit en charpente, et destiné à être livré aux flammes; que, par conséquent, son architecture, quoique très-probablement composée selon les règles de l'art, ainsi que nous le voyons pratiquer dans les décorations éphémères des fêtes publiques, ne fut cependant qu'une architecture feinte ou même postiche. Des

toiles peintes, des châssis de rapport, des étoffes d'emprunt, et toutes les ressources de ce genre, avoient fait les frais d'un tel monument : dès-lors il auroit été fort naturel qu'en le décrivant, l'auteur, contemporain lui-même, eût eu moins égard à l'architecture proprement dite, que si l'ouvrage eût été de pierre ou de marbre.

Il y a une autre considération, tirée de la nature même de la chose, et des paroles de Diodore, qui doit nous porter encore à conclure, que le bûcher d'Héphestion n'étoit pas un simple composé de frises peintes ou sculptées, placées l'une au-dessus de l'autre, comme l'a imaginé M. de Caylus; c'est que, selon ce système, ni l'édifice n'eût comporté la grande dépense qui y fut prodiguée, ni sa forme n'eût admis tout ce que Diodore lui-même nous apprend, qu'on y avoit placé de statues et d'accessoires divers.

En effet, quoique j'aie dit que l'architecture de ce monument fut feinte ou postiche, quant aux matériaux, il ne faudroit pas induire de là que l'ouvrage fut au-dessous des talens d'un architecte, et n'exigea point l'intervention d'un artiste très-habile. Il faut encore se garder de croire, que le genre même de matériaux et le mode de construction, auroient exclu un emploi splendide et dispendieux de toutes les ressources de l'architecture.

J'avoue que, selon le dessin de M. de Caylus, le bûcher d'Héphestion n'auroit pas été, à proprement parler, un ouvrage d'architecture. Une simple bâtisse de charpente quadrangulaire, en y ménageant les retraites fort peu sensibles de quelques degrés, auroit formé toute la masse, et cette masse n'eût offert aucune sorte de composition. Des superficies partout uniformes et lisses du haut en bas n'auroient demandé ni le travail de l'art, ni le goût d'un artiste; et quant à la décoration, de simples toiles peintes, rehaussées, si l'on veut, de quelques ornements en bas-relief, auroient formé tout le coup-d'œil et toute la dépense de cet ensemble.

Or il me semble que, quelle qu'ait été l'étendue de cette masse, selon le système qui vient d'être exposé, le résultat, sous quelque

point de vue de construction, de composition ou de décoration qu'on l'envisage, eût été trop simple pour n'être pas très-économique. Avec de semblables données, il n'y a moyen d'admettre ni luxe ni magnificence d'art, ni difficulté ni longueur de travail, ni invention ni goût de la part de l'artiste; il n'eût pas même été besoin d'architecte.

Cependant Diodore de Sicile dit formellement qu'Alexandre commença par réunir des architectes, ἀρχιτέκτονας ἀθροίσας. Quand on prétendroit que ce mot peut signifier autre chose encore que ce que nous comprenons aujourd'hui sous le nom d'*architecte*, qu'il faut aussi entendre, sous cette dénomination, des conducteurs d'ouvriers en différents genres, toujours seroit-il vrai que ce mot, loin d'exclure, force au contraire d'admettre dans le nombre de ceux qu'il pouvoit désigner, des architectes proprement dits. Pourquoi, en effet, ce choix et cette réunion pour exécuter ce qui auroit pu être fait par un charpentier et un peintre de décoration?

****

Les paroles de Diodore autorisent donc à penser que, puisqu'il fut fait un choix d'architectes pour l'érection de ce monument, l'ouvrage doit être regardé comme ayant été du ressort de l'architecture; que dès-lors, en le restituant, on doit reproduire un ensemble qui fasse supposer, par sa composition et ses détails, la nécessité de l'intervention d'un architecte.

Et véritablement cette manière de voir est la seule qui puisse expliquer l'emploi d'une somme de douze mille talents, et la coopération d'un si grand nombre d'artistes.

Si l'on admet, en effet, que le bûcher d'Héphestion fut une immense composition de cinq ou six ordonnances d'architecture, non pas sans doute en plate peinture, mais en réalité quant aux saillies et aux renfoncements, quant aux membres et aux profils, quant aux

portiques et aux colonnades, quant aux statues et aux bas-reliefs, on conçoit sur-le-champ, qu'attendu l'économie des matériaux employés, on put porter au plus haut point, dans cet ensemble et dans la combinaison de ses masses, toutes les richesses et toute la pompe de l'art. Je me persuade que, pour se composer de bois et de matières combustibles, cette bâtisse n'en exigea pas moins de très-grandes dépenses, de savantes combinaisons, et le talent des hommes les plus exercés dans ce qui constitue soit les procédés de la construction, soit les secrets de l'architecture.

Ainsi le récit de Diodore n'exclut point la diversité des compositions que l'architecture, comme on le dira, employa depuis dans un grand nombre de monuments durables, tels que les mausolées et les septizones, dont le bûcher d'Héphestion nous paroît être (du moins selon les notions historiques) un des premiers modèles; et l'on est d'autant plus autorisé à y admettre tout le luxe de l'art, que l'édifice n'étant, dans le fait, qu'une représentation d'architecture, le génie de l'artiste put s'y montrer plus facilement prodigue.

****

Dans le nombre des considérations préliminaires que je me contente de parcourir légèrement, on doit compter aussi quelques raisons de goût propres à favoriser le système de restitution que je propose, et à détruire celui que je combats; or ces raisons s'offrent d'elles-mêmes à l'esprit, sur le vu du dessin de M. de Caylus.

Je conviens qu'en se refusant à distribuer les sujets décrits par Diodore sur des corps ou des ordonnances d'architecture, et en se renfermant rigoureusement dans les entraves de la description, il seroit assez difficile, quant à la masse générale, d'imaginer quelque chose hors du motif que j'attaque; il me semble même que ce programme ne présente rien pour l'invention : mais c'est précisément cette nullité d'invention qui me paroît être ici le vice principal. Au

fond, rien n'eût été plus insipide ni plus monotone qu'un tel monument; il n'eût offert dans ses quatre faces, et sur une circonférence de quatre stades, qu'une muraille peinte et ornée par bandes uniformes : certes, c'eût été là un objet peu digne d'être vanté comme une merveille de luxe et de magnificence. (*Voy.* pl. II.)

En vain dira-t-on que M. de Caylus a mis ces bandes en retraite les unes sur les autres, et de manière à former des espèces de degrés. J'avouerai que le dessin donne une indication de degrés, et que le commentaire parle d'une forme pyramidale; mais cette forme se retrouve à peine dans l'élévation du bûcher. Rien de plus facile que de rapporter de fait ou en idée la seconde moitié de cette élévation. Si l'on veut faire cet essai, on restera convaincu que la masse donnée par M. de Caylus seroit on ne peut pas moins pyramidale, puisque, sur une superficie de six cents pieds en plan et de cent quatre-vingts pieds en hauteur, elle diminueroit à peine de trente pieds par la retraite des degrés. Encore faut-il dire que M. de Caylus a introduit dans son élévation deux bandes ou périphéries de trop, comme j'espère le montrer : d'où il résulte qu'à la lettre, son monument, par le peu de diminution qu'il lui a donné, n'a d'autre aspect que celui d'une muraille ornée, par bandes parallèles, de peintures et de sculptures.

Si l'on objecte qu'il faut argumenter moins rigoureusement sur le dessin tel qu'il est, qu'on peut supposer dans cette même donnée une retraite beaucoup plus grande de degrés, et par suite une forme plus pyramidale, je répondrai que cette officieuse supposition n'est guère possible, parce qu'alors, la saillie des degrés les uns sur les autres augmentant en proportion de la retraite, les bandes ou frises d'ornement se seroient trouvées, d'en bas, offusquées et masquées; ce qui, sans doute, est cause que M. de Caylus a eu recours à une disposition on ne peut pas moins pyramidale.

Mais, si la forme essentiellement pyramidale est celle qu'il convient de donner au monument, il doit passer pour à peu près démontré

qu'il faut la chercher dans un autre système et par d'autres motifs de composition. Tels sont, par exemple, ceux dont les Grecs et les Romains nous ont laissé des modèles. Nous verrons enfin que l'application de ces modèles au bûcher d'Héphestion remplira toutes les conditions requises, soit pour l'ajustement des détails décrits, soit pour l'ensemble de la masse totale.

****

Après ces considérations préliminaires, dont l'objet a été de faire sentir ce que ne dut pas être le bûcher d'Héphestion, je passe à quelques notions plus positives, qui pourront nous faire présumer ce que dut être la véritable masse de ce monument, comment les sujets d'ornement décrits par Diodore purent y trouver place, quelle fut la forme du tout ensemble combiné avec ses détails, et qui justifieront, à ce que j'espère, la manière dont le dessin que je présente interprète le texte de Diodore de Sicile.

Ce n'est d'abord ni la forme ni la pratique des bûchers ordinaires ou d'usage à l'égard des particuliers, qu'il faut interroger (comme je soupçonne que l'a fait M. de Caylus) pour se rendre compte de ce qui fut pratiqué à l'égard de ce qu'on appelle le bûcher d'Héphestion. Il n'en eut effectivement que le nom, *pyra,* nom générique, qui, dérivé de πῦρ, *feu,* fut donné aux bûchers, et par suite, en Grèce, fit le mot *pyramide,* soit parce que la pyramide, dans sa forme, imite la flamme qui se termine en pointe, soit parce que l'analogie d'un même usage funéraire fit associer l'idée de pyramide, à celle des monuments que les Grecs appeloient πυρά.

Les bûchers ordinaires sur lesquels on brûloit les corps des particuliers n'étoient autre chose qu'un assemblage de bûches disposées en rond-point, et qu'on entremêloit de diverses sortes de combustibles; chacun, à ce qu'il paroît (du moins à Rome), plaçoit son bûcher où il lui convenoit, et disposoit à son gré les aprêts de sa

combustion. Ainsi nous voyons, sous Claude, Valérius Asiaticus ordonner, avant de se faire mourir, les préparatifs de son bûcher dans son jardin, et recommander qu'on le plaçât de manière que la fumée n'endommageât point la verdure de ses arbres [1].

L'*Ustrinum*, qui étoit le lieu public où l'on brûloit les corps, ne nous fournit rien non plus qui puisse nous conduire à connoître la forme et l'ordonnance du bûcher dont il s'agit; c'étoit simplement une enceinte formée par un mur, au milieu de laquelle se faisoit la combustion. Rien ne prouve qu'on ait jamais cherché à embellir ce local; et celui de Pompéia, conservé jusqu'à nos jours, n'offre rien au-delà de ce qui convenoit aux besoins de ce service.

Nous trouvons, à la vérité, des passages qui déposent du luxe que quelques particuliers de Rome se permettoient jusque dans leurs bûchers; car, où le luxe et la manie de se distinguer ne portent-ils pas leurs raffinemens? On destinoit quelquefois des bois précieux et rares à devenir la proie des flammes. Il paroît aussi, à en croire Pline, que les riches entouroient de toiles peintes la pile de bois qui formoit le bûcher, *ne quis miretur et rogos pingi* [1]; car Pline n'avoit point ici en vue ces grandes constructions que l'adulation publique érigeoit dans les funérailles des empereurs, auxquels on décernoit les honneurs de la consécration ou de l'apothéose.

Toutefois ce luxe des particuliers dans leurs bûchers nous explique comment, pour honorer la mémoire des princes, et de quelques hommes qu'on voulut déifier, il fut naturel que la magnificence de l'art, franchissant les bornes d'une vanité vulgaire, érigeât des bûchers qui fussent des monumens somptueux d'architecture.

Ce ne fut pas sans doute dans les républiques de la Grèce, que les Romains auroient trouvé des modèles en ce genre. Là où la dépense des funérailles et celle des tombeaux étoient limitées par les mœurs

(1) Tacite, Annal., liv. XI, au commencement.

(2) Lib. XXXV, cap. 7.

autant que par les lois, personne n'eût eu ni la tentation ni la liberté de blesser l'envie ou l'égalité par un étalage dispendieux de décorations destinées à être anéanties dans un moment. La pompe des bûchers, comme celle des grands tombeaux, qui pourroient bien en avoir été l'imitation, dut naître, dans les monarchies, de cette espèce d'adulation qu'inspire la terreur des mauvais princes, plus encore que l'amour des bons. L'Égypte est le pays qui paroît avoir porté au plus haut point les dépenses de la sépulture de ses rois. Il est remarquable que Pausanias ne cite en Grèce aucun grand monument de sépulture : les deux plus considérables qu'il eût vus étoient hors de la Grèce; celui d'Hélène, à Jérusalem, et celui du roi Mausole, d'où les Romains, ajoute-t-il, donnèrent à leurs tombeaux le nom de *mausolée* (1).

****

Si la Grèce, comme cela est indubitable, fournit aussi à Rome les modèles de la magnificence que celle-ci mit en œuvre dans les bûchers de consécration, nous trouvons que ces modèles appartiennent à des monarchies, et sont des ouvrages de princes ou de souverains.

Le premier de ces ouvrages dont le souvenir nous ait été transmis, est le bûcher de Denis l'ancien, tyran de Syracuse, construit par son fils, l'an Ier de la CIII^e^ olympiade, c'est-à-dire quarante-quatre ans avant celui qu'Alexandre érigea à Héphestion. Quoique ce bûcher décoratif soit le plus ancien que nous connoissions, on doit conclure de sa magnificence même, qu'il ne fut pas le premier essai de l'art en ce genre : or la somptuosité de ce monument est attestée par le soin que plusieurs écrivains antiques avoient pris d'en conserver la mémoire. Si l'on doit entendre le passage d'Athénée (2) dans le sens

(1) Paus., lib. VIII, cap. 16

(2) Liv. V, cap. 206.

que lui a donné Schweighæuser, l'historien Timée se seroit plu à décrire ce bûcher, et, selon Théon dans ses Progymnastiques [1]; Philiste, au second livre de son Histoire de Denys, en racontant les funérailles de ce prince, avoit fait une mention particulière du même édifice.

Mais, au dire de Diodore, les funérailles d'Héphestion surpassèrent, pour la magnificence, tout ce qu'on avoit fait auparavant, et ne laissèrent aux âges futurs aucun moyen d'aller plus loin [2].

Diodore de Sicile écrivoit sous Auguste, et alors l'usage des apothéoses et des bûchers de consécration n'étoit pas encore établi : ce genre d'adulation, en effet, n'eut pas lieu à l'égard de Jules César, dont le corps fut brûlé, au Champ-de-Mars, sur un bûcher ordinaire, et sans autres cérémonies que celles qui se pratiquoient aux funérailles des grands et des riches citoyens.

Pline le jeune nous apprend que Tibère fut le premier qui, aux funérailles d'Auguste, donna l'exemple de l'apothéose ou de la consécration : *Dicavit cœlo Tiberius Augustum* [3]. Dans la suite, presque tous les empereurs reçurent les honneurs de l'apothéose; l'usage n'en fut interrompu que pour Néron, Galba, Othon et Vitellius, dont la succession ne fut qu'une suite d'assassinats. Depuis, selon Pline, Titus avoit déifié Vespasien, et le fut par Domitien; Trajan déifia Nerva. Hérodien, qui, à l'occasion de l'apothéose et du bûcher de Septime-Sévère, élevé par ses fils Caracalla et Geta, va nous décrire le genre de construction applicable au monument d'Héphestion, assure que, chez les Romains, les honneurs de la consécration ne se rendoient qu'aux empereurs qui laissoient des enfans pour successeurs : cette règle, toutefois, ne paroît pas avoir été sans exception [4]. Du reste,

(1) Athén., liv. V, pag. 206.

(2) Τοσαύτην δὲ σπουδὴν ἐποίησατο πρὸς τὴν τῆς ἐκφορᾶς ἐπιμέλειαν, ὥςε μὴ μόνον τὰς προγεγενημένας παρ' ἀνθρώποις ταφὰς ὑπερβαλέσθαι, ἀλλὰ καὶ τοῖς ἐσομένοις μηδεμίαν ὑπέρθεσιν καταλιπεῖν.

(3) Panégyr. de Traj., chap. II.

(4) Montfauc., Antiq. expliq., tom. V, pag. 152.

il est certain que les héritiers d'un empereur avoient un intérêt de plus à consacrer ainsi la mémoire de leur père, puisque l'honneur en devoit rejaillir sur sa postérité, et que, d'ailleurs, leur autorité ne pouvoit manquer de trouver dans ces illusions un nouvel appui.

****

La description de l'apothéose des empereurs romains par Hérodien est trop connue pour que je la rapporte ici; mais ce qui l'est peut-être moins, c'est le rapprochement très-particulier qu'on peut faire du bûcher de consécration usité dans ces cérémonies, avec celui qu'employa Alexandre à la déification de son favori. C'est pourquoi je bornerai la citation d'Hérodien à l'objet qui me concerne, savoir, la description du bûcher; description qui, faite par cet écrivain dans un autre sens, et sous un aspect différent de celui qu'a présenté Diodore, nous prouvera d'abord la plus grande similitude dans les usages, dans les points principaux de la composition, nous montrera ensuite que ce qui manque à l'une des deux doit se suppléer par l'autre, et nous forcera enfin de reconnoître, par les signes d'identité les plus clairs, que, nonobstant le silence de Diodore sur la forme architecturale du bûcher d'Héphestion, cette forme n'est que sous-entendue, et doit y être restituée dans la manière que présente le dessin ci-joint. (*Voy.* pl. I.)

« Toutes ces cérémonies achevées (dit Hérodien), on porte le lit « hors de la ville, dans le Champ-de-Mars.

« A l'endroit le plus spacieux de ce champ, on élève, sur un plan « quadrangulaire régulier et en forme d'édifice, une charpente qui « n'est liée que par un assemblage de pièces de bois de la plus grande « dimension.

« Cet espace, on le garnit intérieurement de matières combustibles.

« L'extérieur est revêtu d'étoffes d'or, et décoré de statues d'ivoire et « de peintures diverses.

« Au-dessus de cette bâtisse, s'élève un autre étage semblable pour « la forme et les ornements, mais d'une moindre étendue. Il est percé « d'arcades et de portes ouvertes.

« Sur celui-ci il y a un troisième et quatrième étage, qui vont tou- « jours en diminuant de circonférence jusqu'au dernier (c'est-à-dire « le cinquième), lequel est le plus étroit de tous.

« On peut comparer la forme de cette construction à celle de ces « fanaux appelés *phares*, qui, sur les ports de mer, servent pendant « la nuit à diriger par leur clarté et à conduire les vaisseaux en lieu « de sûreté. »

Μετὰ δὲ τοῦτο[1] βαςάσαντες, τὴν κλίνην φέρουσιν ἔξω τῆς πόλεως εἰς τὸ καλούμενον Ἀρέως πεδίον· ἔνθα κατεσκεύαςαι ἐν τῶ πλατυτάτῳ τοῦ πεδίου τόπῳ τετράγωνόν τι καὶ ἰσόπλευρον, ἄλλης μὲν ὕλης οὐδεμίας μετέχον ἢ ἐκ μόνης τε συμπήξεως ξύλων μεγίςων, εἰς σχῆμα οἰκήματος· πᾶν δὲ ἐκεῖνο ἔνδοθεν μὲν φρυγάνων πεπλήρωται, ἔξωθεν δὲ χρυσοῦφέσι ςρωμναῖς, ἐλεφαντίνοις τε ἀγάλμασι, γραφαῖς τε ποικίλαις κεκόσμηται.

Ὑπ' ἐκείνῳ δὲ ἕτερον, σχήματι μὲν καὶ κόσμῳ παραπλήσιον, μικρότερον ἐπίκειται, πυλίδας ἔχον καὶ θύρας ἀνεῳγυίας.

Τρίτον τε καὶ τέταρτον ἀεὶ τοῦ ὑποκειμένου μεῖον ἐς τελευταῖον βραχύτατον περαιοῦται.

Ἀπεικάσαι τις ἂν τὸ σχῆμα τοῦ κατασκεύασματος φρυκτωρίοις, ἃ τοῖς λιμέσιν ἐπικείμενα, νύκτωρ διὰ τοῦ πυρὸς ἐς ἀσφαλεῖς διαγωγὰς τὰς ναῦς χειραγωγεῖ· φάρους δὲ αὐτὰ οἱ πολλοὶ καλοῦσιν.

Quibus peractis, tollunt iterùm lectum atque extrà urbem perferunt in Martium campum, ubi, quàm latissimè campus patet, suggestus quidam specie quadrangulâ lateribus æquis assurgit, nullâ præterquàm lignorum ingentium materiâ compactus in habitaculi structuræ formam. Id quidem interiùs totum est aridis fomitibus oppletum, extrà autem intextis auro stragulis atque eboreis signis variisque picturis exornatum.

Post illud surgit alterum formâ et ornatu simile, sed minusculum, portas habens et januas apertas.

Tertium dehinc et quartum simper inferiore contractius assurgit usquè ad ultimum, quod est omnium brevissimum.

Possis hujus ædificii formam comparare turribus his quæ, portubus imminentes, noctu igne prælato, naves in tutas stationes dirigunt : vulgò *pharos* appellant.

On a déjà saisi, et il me suffira d'indiquer ici les similitudes qui se rencontrent entre le bûcher d'Héphestion, et celui des empereurs

(1) Hérodien, l. IV, pag. 3.

romains. Tous les deux se placent hors de la ville, et sont bâtis sur un plan quadrangulaire; tous les deux ont un premier étage ou rez-de-chaussée, composé de charpente, et bâti dans la manière dont se construiroit une maison de bois; tous les deux ont leur soubassement orné de tapis; tous les deux sont ornés de peintures et de statues d'ivoire; tous les deux enfin ont des étages qui s'élèvent pyramidalement l'un au-dessus de l'autre, et au nombre de cinq.

Il entroit dans le plan d'Hérodien de décrire, non un bûcher en particulier, mais la forme générale du bûcher destiné aux apothéoses. Telle est sans doute la raison pour laquelle il ne s'est point engagé, comme l'a fait Diodore, dans le récit des ornements de chaque zone; ornements, d'ailleurs, variables en eux-mêmes, et qui devoient changer selon les circonstances des temps et des personnages : Hérodien s'est uniquement attaché à donner une idée fort claire, et de la masse de l'édifice considéré dans le genre, et des formes de sa composition.

Non content d'avoir fait connoître, en parlant de la diminution de ses étages, que sa forme étoit essentiellement pyramidale, il emploie une comparaison propre à lever toute incertitude, s'il pouvoit encore en résulter quelqu'une des mots μικρότερον, μεῖον et βραχύτατον, qui, signifiant *plus petit, moindre, le plus court,* pourroient s'entendre aussi bien de la hauteur que de la largeur (en plan) des différens étages. *On compareroit,* dit-il, *les bûchers à ces tours qui servent de fanal, et qu'on appelle* phares. Πυρὰ πυργοειδὴς étoit le nom qu'on leur donnoit. Si le bûcher ressembloit aux fanaux ou à ces tours appelées *phares,* sa forme nous est attestée de la façon la plus sensible.

Strabon appeloit le phare d'Alexandrie πολυόροφος[1], de même qu'Hérodote disoit des maisons de Babylone, qu'elles étoient τριώροφοι ou τετρώροφοι[2]. Or le mot qui signifie *à plusieurs combles* ou *planchers,* indique parfaitement que le phare se composoit de plusieurs étages

(1) Strab., l. XVII. pag. 791.

(2) Herod., lib. I, § 180.

qui avoient chacun leur entablement, et peut-être des commencements de toit occupant la retraite de l'étage supérieur. Cette démonstration est facile à acquérir par l'inspection de quelques médailles antiques où sont représentés des phares, et qu'on peut voir dans Montfaucon [1].

Puisque les bûchers de consécration étoient bâtis dans la forme des phares, ils étoient, comme ceux-ci, πολυόροφοι, et leurs étages alloient par conséquent en diminuant de largeur; ils étoient donc, comme ceux-ci, composés de corps ou d'ordonnances d'architecture, et non simplement de massifs pleins, en manière de bandeau ou faisant frise continue, comme l'a fait M. de Caylus. (*Voy.* pl. II.)

******

Mais tout cela nous est encore plus clairement démontré par les médailles, où l'on trouve assez fréquemment la représentation des consécrations impériales, et la forme des bûchers érigés dans ces cérémonies: rien ne justifie et ne confirme mieux la description d'Hérodien. Quoique le bûcher représenté sur ces types, le soit d'une manière assez incomplète, et comme le sont sur les monnoies tous les grands édifices, il ne laisse pas d'offrir une conformité entière avec le récit d'Hérodien, dans toutes les parties principales.

Le bûcher, sur les médailles, a quelquefois quatre et quelquefois cinq étages, en comptant le couronnement; ces étages vont en diminuant l'un sur l'autre, et, par la retraite progressive de chacun, donnent à l'édifice la forme pyramidale, ou celle d'une tour dont le diamètre se resserre en montant.

La petitesse du champ où sont gravés ces monuments, n'a pas permis au graveur de soumettre un aussi vaste ensemble à des proportions exactes, ni d'en exprimer rigoureusement les détails; cepen-

[1] Pl. V, tom. IV du Supp.. de l'Antiq. expliq.

dant il n'y a point de médaille, où l'on ne distingue avec beaucoup de netteté l'ordonnance des divers étages. Celui d'en bas, ou le soubassement, y est toujours figuré orné de draperies; les étages supérieurs s'y composent, soit de colonnades, soit de portiques : dans les unes, on découvre les entre-colonnements ornés de statues; les autres font voir des niches. Mais il n'y a aucune de ces élévations qui, avec des variétés de disposition ou de décoration, ne se montre constamment sous les deux rapports que je cherche à établir, savoir, comme diminuant à chaque étage de largeur et de hauteur, et comme formée de corps d'architecture, soit en colonnes, soit en pieds-droits, soit en pilastres, avec leurs profils et leurs entablements. On y observe que le faîte ou le dernier étage est celui qui se rétrécit le plus : c'est ordinairement une espèce d'attique ou piédestal orné de draperies, et surmonté par des quadriges ou des figures de différens genres, qui servent d'amortissement et de couronnement à toute la masse.

Je produis, à l'appui de ce que j'avance, les médailles des planches 18, 20, 24, 25 et 39 du *Recueil de la reine Christine*, par Pietro Sante Bartoli. (*Voy.* pl. I.)

Personne, sans doute, ne contestera que le bûcher sur les médailles que je viens de produire, ne soit identiquement, pour le genre, le même bûcher qu'a décrit Hérodien; les médailles sont, à cet égard, des témoins irrécusables : mais en même temps on voit qu'elles nous montrent, dans les étages du monument, des portiques et des colonnades dont Hérodien n'a point parlé; preuve bien sensible que, dans de telles descriptions, l'omission de ces particularités est fort loin d'équivaloir à une négation.

Appliquons cet exemple irrécusable à la description du bûcher d'Héphestion par Diodore de Sicile.

On est forcé d'accorder qu'il y eut parité d'usage, en fait de bûcher d'apothéose, chez les Grecs et chez les Romains. On se rappelle que nous avons trouvé parfaitement conformes les traits généraux des deux descriptions de Diodore et d'Hérodien. Mais de même que le

silence d'Hérodien sur les ordres d'architecture, dans les étages du bûcher romain nous a été démontré n'être qu'un silence d'omission, de même il paroîtra raisonnable de conclure que le silence de Diodore sur les corps d'architecture des zones dont il décrit les ornements, et sur les ordres des mêmes étages, dans le bûcher d'Héphestion, est dû à une tout autre cause, que l'absence de ces corps et de ces ordres d'architecture.

Quand l'analogie est certaine en ce genre, elle produit la seule démonstration que le genre comporte; et la conséquence que j'ai tirée de ce parallèle, me paroît encore plus impérieuse à l'égard du bûcher d'Héphestion, surtout lorsqu'on pense, indépendamment de toutes les considérations déjà parcourues, que la hauteur de sa masse fut de cent quatre-vingts pieds.

Cette hauteur, dans la vérité, n'a rien d'extraordinaire pour un monument temporaire, si l'on réfléchit que le tombeau de Mausole, bâti en marbre, eut cent quarante pieds d'élévation, et que l'on donne au mausolée d'Hadrien une proportion plus haute encore. Mais si ces monuments funéraires, qui, comme je me propose de le faire voir ailleurs, furent des imitations des bûchers, comportèrent, dans leur structure solide et dispendieuse, plusieurs corps et ordres d'architecture l'un sur l'autre, on trouvera, ce me semble, plus difficile d'admettre le bûcher d'Héphestion sans architecture, que de remplir avec des corps de constructions différentes et des ordonnances variées, les cent quatre-vingts pieds que nous donne la hauteur de sa masse.

Je ne développerai pas davantage les motifs qui m'ont éloigné de la manière de voir de M. de Caylus, dans la restitution du bûcher d'Héphestion : je crois avoir produit assez de témoignages, d'autorités, d'inductions et d'analogies en faveur du système que j'ai adopté. Maintenant il me reste à faire l'application de ce système à chacune des parties de la description de Diodore, que je vais confronter au dessin dont je dois justifier les détails. Je ne suivrai, dans cette dis-

cussion, d'autre ordre que celui de la description même, que je vais reprendre phrase par phrase.

****

« Alexandre, dit Diodore, après avoir rassemblé des architectes et « un grand nombre d'artistes habiles, λεωτεργῶν πλῆτος, fit démolir, sur « une longueur de dix stades, une partie des murs de Babylone, en « recueillit la brique cuite, et ayant aplani l'espace où devoit s'élever « le bûcher, il lui donna une forme carrée d'un stade de longueur « en tout sens. »

On a demandé [1] pourquoi Alexandre, au lieu de choisir quelque endroit dans la plaine de Babylone, avoit abattu une partie de ses murs, pour dresser le bûcher sur l'emplacement produit par cette démolition. Ce choix fut peut-être conseillé par plus d'un usage religieux, dont le motif ne sera point parvenu jusqu'à nous. Alexandre ensuite ne voulut-il pas satisfaire à la fois aux usages de la Grèce qui plaçoient les tombeaux et les bûchers hors des villes, et au désir de ne pas trop éloigner de Babylone le théâtre principal de la cérémonie? Mais lorsque nous lisons que, dans l'excès de sa douleur, et pour donner à son deuil le plus grand éclat, il fit raser les murs d'Ecbatane [2], et ordonna à toutes les villes circonvoisines d'abattre les créneaux de leurs murailles, il nous paroît que, ce genre de démolition étant un signe d'affliction publique [3], la ville où se célébroient les funérailles d'Héphestion, devoit ce tribut au deuil du prince, et que la destruction d'une partie de ses murs put bien n'être qu'une chose d'étiquette.

Au reste, on peut croire qu'après la cérémonie la brèche aura été

(1) M. de Sainte-Croix.

(2) *Id.* Exam. crit. des hist. d'Alex., pag. 471.

(3) Arrien, liv. VII, chap. I.

réparée; c'est, à mon avis, dans ce dessein, qu'Alexandre fit recueillir toutes les briques cuites qui en provenoient. Je ne saurois partager l'opinion de plus d'un interprète, savoir, qu'on auroit pris un tel soin de ces matériaux, pour les employer à la construction même du bûcher, qui fut un ouvrage de charpente. Il est plus naturel d'imaginer que, les murs de Babylone se composant, dans leur massif, de briques crues ou séchées au soleil, et, dans leurs parements, de briques non-seulement cuites [1], mais vernissées, on dut recueillir avec attention ces dernières, pour les replacer lors de la reconstruction du pan de mur abattu.

Le bûcher fut bâti sur un plan régulièrement carré, comme il résulte et des paroles de Diodore, et du nombre même de proues de vaisseaux appliquées à la décoration du soubassement. Chaque côté avoit un stade en longueur, c'est-à-dire environ 600 pieds. (Je dirai, et la suite montrera, pourquoi j'ai dû faire choix du stade olympique et de la plus longue coudée.) Cette grande étendue de plan, comparée à la hauteur, qui étoit de 180 pieds, me porte à croire qu'il ne doit être question dans cette mesure que de la partie de l'édifice appelée par Diodore κρηπὶς. Dans beaucoup d'édifices, il étoit fort d'usage de les établir sur une plate-forme plus grande que la masse de l'élévation, et de prendre leur mesure par leur soubassement. Celui-ci surtout étoit fort important, et jouoit un grand rôle dans tout l'ensemble : une partie des marches, des jeux et des cérémonies, devoit avoir lieu sur cette plate-forme.

La phrase suivante de Diodore présente peu d'observations à faire sur la disposition extérieure du monument; mais quelques difficultés dans la manière d'interpréter un mot de ce passage, et d'en concevoir le sens, m'engagent à m'y arrêter.

Diodore continue : *Ayant divisé l'espace en trente maisons, on y établit des planchers de charpente, formés de troncs de palmier; le tout*

[1] M. l'abbé de Tersan avoit une de ces briques.

fut dressé sur un plan quadrangulaire. Ensuite on plaça les ornements dans tout le pourtour.

Ce texte a paru si obscur à M. de Caylus, qu'il a cru devoir se permettre une hypothèse particulière dans son interprétation. La difficulté qui l'a arrêté, est celle de la division de l'espace en trente maisons, εἰς τριάκοντα δὲ δόμους διελόμενος τὸν τόπον. Ne sachant comment distribuer l'emplacement consacré au bûcher en trente maisons, M. de Caylus, préoccupé de l'idée qu'il doit être ici question d'une place décorée de maisons, n'a pu se persuader qu'il y ait eu des maisons dans les quatre côtés de la place (d'autant que le nombre trente donne un partage inégal). Il a donc fini par supposer que des maisons, au nombre de quinze, masquoient de chaque côté l'une et l'autre extrémité de la muraille démolie. Il pense aussi que ces maisons avoient dû être également consumées par le feu; *ce que,* dit-il, *leurs toits, formés de troncs de palmier, fait suffisamment entendre.* Du reste, il croit que ces maisons faisoient là *un étalage assez inutile.*

Je suis, à cet égard, de son avis, et je comprends encore moins que lui ce qu'on peut faire ici de trente maisons, surtout si l'on reste fidèle au texte de Diodore, qui très-visiblement, par le mot τόπον, n'a entendu parler que du lieu occupé par le bûcher, et d'une distribution de cet espace *in triginta domos.* Aussi, et la nature de la chose même, et la manière dont l'auteur s'exprime, me persuadent-elles qu'il n'est ici nullement question de maisons, comme l'entend M. de Caylus; que le mot grec ne signifie pas exclusivement ce que le mot *maison* exprime assez généralement en françois, c'est-à-dire *demeure, habitation.*

D'abord j'avois incliné à penser qu'au lieu du mot δόμους dans le texte, il pouvoit y avoir eu le mot νομοὺς, *divisions,* qui feroit sans doute un fort bon sens. On auroit distribué l'aire du soubassement (car c'est de cela qu'il s'agit) en trente *nomes* ou partitions. Toutefois les diverses acceptions du mot δόμος, et le mot ὀροφὴ qui vient après, me font croire qu'il n'y a lieu à aucun changement, mais qu'il suffit

d'interpréter le mot en question selon un des sens qu'il présente, et que suggère l'intelligence de la construction dont il s'agit.

En effet, de quoi parle Diodore? D'une bâtisse en charpente formant la plate-forme du soubassement (κρηπῖδα) sur lequel nous allons voir s'élever le reste de l'édifice.

Or je me le demande. Comment s'y prendroit aujourd'hui un constructeur, qui auroit à bâtir en bois de charpente, une estrade ou plate-forme de 600 pieds carrés? Il établiroit à terre des pièces de bois horizontales, et il éleveroit dessus des pièces de bois perpendiculaires : mais, ayant à faire un plancher ou un plafond d'une aussi vaste superficie, il pratiqueroit dans l'étendue de son plan des divisions et subdivisions, lesquelles formeroient de tout cet espace un assemblage de cloisons et de murs de charpente, éloignés l'un de l'autre, selon la proportion des solives propres à faire les plafonds ou les planchers de chaque division.

Voilà ce qui fut fait indubitablement dans le plan et l'élévation du soubassement, servant de rez-de-chaussée au bûcher d'Héphestion. On dut y pratiquer sept grandes cloisons de charpente traversées par six autres semblables, qui, en plan, formèrent une sorte d'échiquier. De là résulta le nombre de trente divisions, lesquelles formoient chacune comme autant de maisons qu'il s'agissoit de couvrir, et qui furent couvertes par des poutres de bois de palmier : celles-ci purent encore être soutenues dans leur point milieu par des bois debout. Ainsi cet appareil de charpente dut produire un assemblage des plus solides. (Voyez-en le plan figuré sur la planche I.)

Il me paroît donc très-probable que Diodore aura donné le nom de δόμους à ces trente divisions de charpente, soit parce que chacune ressembloit aux espaces formés par les murs des maisons, soit parce que le mot δόμος signifie aussi *structura, compages.*

Dès lors rien de plus naturel que ce qu'il ajoute, καὶ καταστρώσας τὰς ὀροφας φοινίκων στελέχεσι, *et insternens tecta palmarum truncis.* J'avoue que quand par le mot δόμους on s'est figuré des maisons proprement dites,

on peut être induit à traduire ὀροφὴ par *toit,* pris aussi dans l'acception commune; mais ὀροφὴ ne signifie le toit d'une maison que par suite de son sens élémentaire, qui est *couverture,* de ἐρέφω, *tego.* La charpente dont on a parlé devoit supporter une couverture, celle qui faisoit le *plain-pied* du soubassement; et c'est cette ὀροφὴ qui se composoit de troncs de palmier.

Il n'y a donc, selon moi, aucune obscurité dans le passage de Diodore de Sicile, et il n'y a lieu à aucune supposition étrangère à la nature de la chose, pour interpréter ces *trente maisons* et leurs couvertures en bois de palmier. Cela fait, ajoute Diodore, on assigna la place de chaque décoration dans le pourtour.

****

Voici celle du soubassement : Οὗ τὴν μὲν κρηπῖδα. . .

« Elle se composoit d'un nombre de deux cent quarante proues de « quinquirèmes dorées. Ces proues avoient sur leurs flancs deux ar- « chers, le genou en terre, de quatre coudées de proportion : elles « étoient surmontées par des statues d'hommes armés, hautes de « cinq coudées. Les intervalles étoient remplis par des tapis de « pourpre. »

M. de Caylus, et d'autres écrivains [1], d'après lui, ont traité avec beaucoup de mépris la décoration du bûcher d'Héphestion. On s'est plu à regarder cet ouvrage comme *un assemblage d'inventions déréglées;* mais peut-être, avant de le juger ainsi, eût-il convenu de s'assurer que ce qu'on critiquoit, étoit bien véritablement ce qui avoit été.

Je doute, par exemple, qu'on ait bien compris le motif et bien

M. de Sainte-Croix, Examen crit. des hist. d'Alex., pag. 474.

rendu la position des proues de vaisseau qui ornoient le soubassement.

Quant au motif de cette décoration, il me paroît aussi clair que naturel. Héphestion avoit eu le commandement des hoplites, lorsqu'Alexandre descendit par le fleuve Eulée jusqu'à l'Océan, après la défaite des Perses et l'expédition de l'Inde, et il avoit équipé un navire pour cette expédition. On voulut rappeler les services et les exploits de cette navigation, et les décorateurs employèrent comme symbole, des proues de vaisseau, de la façon dont les Romains en usèrent dans la suite, soit pour leurs colonnes rostrales, soit pour l'ornement de leur *forum*. Il n'est pas même très-nécessaire de supposer que cet ornement auroit eu exclusivement rapport aux victoires navales d'Héphestion. Le monument dont Alexandre dirigeoit la décoration auroit fort bien pu être composé dans une intention plus générale et sous le point de vue le plus capable de flatter les Macédoniens. Or, à l'époque de la mort d'Héphestion, Néarque étoit déjà de retour de son expédition, et il avoit ramené la flotte de l'Indus jusqu'au fond du golfe Persique [1]. Alexandre lui avoit décerné une couronne, ainsi qu'à Onésicrite, son premier pilote.

Je ne saurois donc voir, avec certains critiques, ce que l'ornement des proues de vaisseau, quant à l'intention, pouvoit avoir de bizarre dans la décoration de notre soubassement.

Quant à leur effet, je ne pense pas, il est vrai, comme M. de Caylus, que ces proues soutenoient la base de l'édifice; la description ne le dit point : les proues d'or, selon moi, étoient appuyées ou adossées au montant du soubassement, et elles y devoient figurer comme des espèces de piédestaux surmontés d'autant de statues.

Je me persuade encore que, pour s'en faire une juste idée, il ne faut point imaginer qu'elles aient été en toute réalité de véritables proues de vaisseau. Dans un ensemble de décoration tel que celui-là,

[1] Exam. des hist. d'Alexandre, pag. 442.

tout étoit imité ou simulé; ce n'étoient que des proues feintes, recouvertes peut-être de toile dorée, comme les hoplites et les archers ne furent peut-être aussi que des sortes de mannequins; et, sans doute, ces hoplites s'élevoient à la pointe de la proue, comme on en voit sur les médailles d'Hadrien de la ville de Cyzique et autres [1].

En donnant 600 pieds à la dimension du soubassement en longueur, la proportion des proues aura pu être de 9 pieds de large. Les soixante proues faisant ainsi 540 pieds, il restoit entre chaque proue un intervalle d'à-peu-près un pied, qu'occupoient les tapis de pourpre.

On pourrait trouver à dire dans cette disposition, que le même objet y auroit été singulièrement multiplié. Toutefois, en ne regardant ces proues que comme des piédestaux, on conviendra encore que ces sortes de répétitions sont tout-à-fait dans l'esprit de l'architecture, et qu'ici le décorateur eut plus de moyens qu'on ne peut se le figurer, d'éviter le reproche d'uniformité. Je ne saurois donc, sous aucun rapport, croire cette décoration aussi ridicule qu'elle l'a semblé à M. de Caylus, qui a porté le même jugement sur celle de l'étage placé en retraite, immédiatement au-dessus du soubassement, et dont voici la description : (*voy.* pl. I.)

****

Ὑπεράνω δὲ τούτων τὴν δευτέραν, etc.

« Au-dessus s'élevoit le second étage, dont la décoration se com-
« posoit de flambeaux de quinze coudées. Ces flambeaux, à l'endroit
« par lequel on les tient (c'est-à-dire le milieu de la poignée), avoient
« des couronnes d'or; au-dessus de leurs mèches, des aigles, les ailes
« déployées, regardant en bas; et à leur extrémité inférieure, des
« serpents, le regard dirigé vers les aigles. »

(1) Antiq. expliq., tom. IV, pag. 219, pl. 48.

Ce motif de décoration a été l'objet de deux sortes de censures : M. de Caylus le blâme, comme présentant de la maigreur dans l'ajustement, et il le réprouve encore comme insignifiant. Il trouve, ce sont ses expressions, que *des attributs d'aigles et de dragons sont peu convenables à l'objet de cette décoration.*

J'espère faire voir tout-à-l'heure comment, sur le premier point, la critique de M. de Caylus s'adresse uniquement à sa propre hypothèse, c'est-à-dire à un parti de décoration nécessairement monotone et sans effet; mais je dois, avant tout, une réponse à la seconde critique, ou à celle qui porte sur l'idée générale et l'ensemble de l'invention.

Est-il donc bien vrai que ces objets d'ornement, que ces attributs de flambeaux, d'aigles, de serpens, etc., soient peu d'accord avec le monument?

Pour prononcer d'une manière aussi décisive sur des choses en rapport avec les opinions morales ou religieuses de ces temps, il faudroit que nous pussions nous flatter d'avoir une connoissance entière des usages et des idées mystiques de l'antiquité. Si, dans un monument de la nature de celui-ci, nous apercevions des symboles et des attributs dont la corrélation avec la destination de l'ouvrage nous paroîtroit peu sensible, il seroit, à mon avis, plus raisonnable de supposer le sens de ces objets perdu pour nous, que d'accuser les artistes antiques d'avoir imaginé ici une décoration sans motif. Une telle réserve, à la vérité, n'est guère applicable à tous ces ornements arabesques dont les intérieurs de beaucoup de chambres sépulcrales, chez les Romains, sont ornés. Mais on sait aussi quelle différence on doit mettre entre ces badinages de l'ornement, et les principaux sujets de décoration qui figuroient dans l'architecture extérieure d'un grand édifice. Or le bûcher d'Héphestion, quoiqu'il ne fût que d'architecture feinte, n'en joua pas moins les apparences d'un monument solide et durable. J'ai donc beaucoup de peine à croire que les architectes aient aussi complétement négligé de mettre la décoration de leur édifice en rapport avec sa destination.

Il me semble ensuite qu'il n'est pas très-difficile, sinon de démontrer, au moins de faire présumer la liaison morale du sens de ces attributs, avec le monument funéraire dont ils étaient les ornements allégoriques.

Et d'abord, s'il s'agit de ces torches ou de ces grands flambeaux de quinze coudées de haut, leur analogie positive avec un bûcher me semble trop naturelle pour n'être pas facilement entendue de tout le monde. Le flambeau, dans l'antiquité, eut sans doute plus d'une signification; mais, dans un édifice destiné à brûler un corps mort, le flambeau est un symbole du feu, assez sensible pour qu'on ait pu en faire l'attribut et l'ornement d'un bûcher. Ainsi nous voyons, dans le bas-relief de l'apothéose de Faustine la jeune [1], un génie ailé s'élever de dessus le bûcher, un grand flambeau à la main, et emporter aux cieux l'effigie de l'impératrice [2]. Le flambeau se trouve ainsi, sur les médailles, très-souvent joint aux représentations d'apothéose et de consécration. Au haut d'une *pyra,* sur une médaille de Pertinax [3], on voit des flambeaux placés en saillie et debout dans le sommet de l'édifice.

Le flambeau exprima encore plusieurs autres idées relatives aux cérémonies funéraires : il signifia quelquefois la lumière des initiés; et, selon sa position, il étoit l'emblème de la vie ou de la mort [4] : il fut aussi un signe d'immortalité.

Loin donc que cet objet de décoration soit sans rapport avec notre monument, on ne peut qu'être embarrassé dans le choix des motifs allégoriques qu'il renferme. Mais, quand on pense au but que s'étoit proposé Alexandre dans l'exécution de ce bûcher, et que toute cette cérémonie avoit été faite pour déifier Héphestion, il me semble qu'on n'a point de peine à trouver le vrai sens de ce symbole.

(1) *Veter. arcus August. Rom. M. DC. XC.*

(2) Ce bas-relief, qui fit partie de l'arc dit *de Portogallo*, est au Capitole.

(3) Méd. de la reine Christine, pl. 24.

(4) Mus. Pio-Clem., tom. V, pag. 56.

Il doit en être de même de celui de l'aigle; les usages et les monuments romains nous enseignent ici sa vraie signification : l'aigle étoit l'oiseau de la consécration. C'est sur un aigle que sont portés les empereurs déifiés; on sait que, dans la cérémonie de l'apothéose, on faisoit partir du haut du bûcher un aigle, qui étoit censé porter au ciel l'âme du défunt. En faut-il davantage pour expliquer cet aigle, les ailes étendues au-dessus du flambeau? et ne conclurons-nous pas de là que ces emblèmes de consécration furent, chez les Romains, des emprunts faits aux Grecs?

Les figures mythologiques des anciens n'avoient pas toujours, même pour eux, un sens unique et exclusif. Cela vient de ce qu'elles étoient de pures allégories, dérivées de sources inconnues, et qu'étant, comme telles, susceptibles de se modifier indéfiniment par des idées nouvelles, les mêmes signes se prêtoient facilement à des explications diverses, selon la différence des origines qu'on leur supposoit. Aussi ne sauroit-on, aujourd'hui surtout, mettre trop de réserve dans l'interprétation de symboles souvent amphibologiques, c'est-à-dire ayant la faculté d'exprimer plus d'une idée vraisemblable. Cependant, lorsque l'objet principal, ou ce qu'on appelle la destination d'un monument, nous est bien connu, on peut, sans grande témérité, inférer de cette destination le sens probable des signes emblématiques dont il fut orné.

Or, si l'objet de la cérémonie qu'on désigne par les mots d'*apothéose* ou de *consécration*, étoit de faire croire que l'ame, dégagée par le feu, de son enveloppe matérielle, abandonnoit le séjour de la terre pour se réunir, dans les demeures du ciel, à la compagnie des dieux, il me semble que le flambeau, l'aigle et le serpent, ne sont autre chose que les signes hiéroglyphiques de cette opinion.

Nous avons vu que le flambeau étoit naturellement signe du feu ou de la flamme; mais le serpent fut toujours symbole de la terre, comme l'aigle le fut du ciel ou de l'air. Ces trois symboles, réunis dans la décoration d'un bûcher de consécration, ne disent-ils pas

surtout, par leurs positions respectives, que le feu enlève à la terre, pour la faire parvenir au ciel, l'âme d'Héphestion?

Diodore nous dit que les serpents avoient le regard fixé en l'air sur les aigles: ainsi, dans les bas-reliefs où le même sujet est représenté avec des personnages, il s'en trouve toujours quelqu'un figuré regardant en haut, et comme suivant des yeux l'enlèvement. Ici l'idée n'est exprimée qu'emblématiquement, comme il convenoit que cela fût dans le langage de l'ornement.

Quelle que soit, au reste, la justesse de ces rapprochements, et de quelque manière qu'on établisse une liaison d'idées entre ces symboles, il est indubitable, par la comparaison qu'on peut en faire avec d'autres monuments de consécration où les mêmes signes se retrouvent, qu'ils eurent un rapport nécessaire de signification avec le bûcher et avec sa destination; et ce point de vue incontestable suffiroit pour repousser l'accusation d'insignifiance portée par M. de Caylus contre cette décoration.

Mais il est plus encore dans mon sujet de montrer, contre la première des deux critiques du savant antiquaire, que ce motif d'ornement, sous le rapport de l'art, du goût et de l'effet, pouvoit jouer un beaucoup meilleur rôle qu'on ne l'a cru.

C'est ici que le nouveau système de restitution me paroît mériter la préférence : d'abord, parce que l'étage dont il s'agit offre un parti d'architecture aussi riche que varié; ensuite, parce que, les ornements dont on vient de parler, se liant naturellement et aux membres et aux proportions de cette architecture, la répétition du même objet d'ornement ne donne plus lieu au reproche d'insipidité et de manque d'effet, que M. de Caylus étoit en droit d'y faire, dans le système de frise continue adopté par lui.

On conçoit sans peine quelle eût été la monotonie de ces flambeaux accompagnés de leurs symboles, et se répétant sans cesse sur un fond uniforme dans tout le pourtour de l'édifice. Rien n'eût eu moins d'effet, parce que le manque de saillie et la froideur d'une

superficie sans architecture n'auroient pu qu'ajouter à l'ennui de cette répétition. Le sentiment de cette redite fastidieuse eût été encore plus pénible dans l'hypothèse de M. de Caylus, qui, donnant à toutes les zones, à peu de chose près, la même étendue qu'au soubassement, c'est-à-dire de quatre à cinq cents pieds, augmente, outre mesure, le vice de la répétition.

****

Les motifs que j'ai exposés plus haut, les notions des écrivains et l'autorité des médailles, m'ayant donc porté à penser que les divers étages du bûcher d'Héphestion étoient, comme le sont tous ceux des édifices antiques du même genre, formés d'ordonnances d'architecture, il m'a semblé qu'il étoit nécessaire de donner à la largeur de ces étages, infiniment moins d'étendue qu'à celle du soubassement, à moins de faire un ensemble par trop gigantesque et hors de toute proportion. En effet, notre hauteur est prescrite, et le plus haut point où l'on puisse la porter, est 185 pieds. Mais, s'il fallait donner à chacun des étages une largeur égale à celle du soubassement, ou de peu de chose moindre, à raison des retraites, il conviendroit de porter leur élévation à une hauteur qui fût en proportion avec cette largeur; ce qui, à moins de blesser toutes les convenances, sortiroit par trop de la dimension générale que porte le texte de Diodore.

Si, au contraire, distribuant les 185 pieds de haut entre tous les étages, on donne seulement une quarantaine de pieds à l'étage orné de flambeaux, il sera très-probable qu'une largeur de 200 pieds aura été suffisante.

C'est pourquoi, comme rien ne contredit cette supposition, comme la masse pyramidale de l'édifice exige une diminution graduelle, il m'a semblé qu'on pouvoit regarder le soubassement comme seul susceptible de recevoir la dimension des 600 pieds (nous en trouvons

l'exemple au tombeau de Mausole). Restreignant en conséquence, ainsi que je l'ai dit, la largeur de l'étage orné de flambeaux, je présume qu'il pouvoit se composer de onze arcades dans chacune de ses faces : il auroit consisté en portiques ouverts, et ces ouvertures auroient été ornées par les statues décrites. Quant aux pieds-droits de ces arcades, c'est sur leurs montants que je dispose, ainsi que je vais l'expliquer, les flambeaux dont il a été fait mention.

L'usage est, comme l'on sait, de remplir par des colonnes, par des demi-colonnes ou des pilastres, les montants des pieds-droits. Ici le décorateur auroit substitué à la colonne le flambeau de quinze coudées. Les aigles avec leurs ailes déployées, en s'élevant au-dessus de la mèche des flambeaux, comme au-dessus d'un chapiteau, auroient fait l'ornement courant de la frise. Les couronnes d'or auroient, sans aucune difficulté, occupé le milieu de la tige de chaque torche; et les serpens placés au pied de chacune, et sur le socle continu des arcades, se seroient trouvés très-naturellement dans le rapport indiqué avec chaque aigle.

Cet ajustement, qui, par la forme du flambeau, jouoit les apparences de la colonne dans un ordre régulier, doit être regardé sans doute comme une de ces libertés que le génie de la décoration autorise et justifie, à l'égard d'un monument du genre de ceux qui, ne devant briller qu'un moment par les ressources d'un luxe précaire, semblent affranchis de la sévérité des règles. L'effet de cette composition devoit être fort riche; et comme les arcades des portiques, ainsi que les membres de l'architecture, en interrompoient la continuité, le vice d'uniformité ne saurait raisonnablement entrer dans les reproches qu'on pourroit lui faire.

J'ai placé des statues sous les arcades, et ces figures ne sont pas ici une addition arbitraire : Diodore a pris soin de nous apprendre que tout cet ensemble étoit décoré des statues les plus précieuses. Cette notion est encore de celles qui concourent à rendre probable le parti de composition architecturale que je propose; car, où des statues

pouvoient-elles être mieux placées que dans des niches ou dans des entre-colonnements? On en voit ainsi à certains bûchers sur des médailles [1].

Jusqu'ici il nous semble que les ornements décrits par Diodore, non-seulement s'allient naturellement avec les formes et les combinaisons de l'architecture, mais encore perdent par cette alliance les défauts que M. de Caylus leur avoit justement reprochés dans sa propre hypothèse.

Nous allons voir que les autres séries d'ornement ne s'ajustent pas moins convenablement, selon le nouveau système, avec les ordonnances des zones supérieures.

****

Je passe à la troisième zone. La discussion à laquelle elle donnera lieu sera moins longue.

Κατὰ δὲ τὴν τρίτην περιφοραὶν, etc.

« Dans la troisième périphérie, on avoit représenté des chasses « d'animaux de tout pays. »

J'en ai dit assez sur la différence des deux systèmes de restitution pour que l'application s'en fasse de soi-même à chaque étage. Il est inutile de répéter que Diodore ne prescrit par ses paroles, et n'exclut par son silence, aucune manière de se figurer la forme de cette troisième périphérie : ainsi les peintures ou les bas-reliefs continus de cet étage purent simplement en faire partie, de la manière dont nous voyons des bas-reliefs circuler autour d'un édifice, sous les colonnades de ses péristyles.

(3) *Voyez* entre autres la médaille de Faustine, pl. 20, des médailles de la reine Christine.

C'est ainsi que j'ai représenté cette frise; mais je n'ai pas besoin d'avertir que le parti d'architecture de chaque étage doit se considérer, dans le dessin ci-joint (pl. I), comme plus ou moins arbitraire. Je ne donne pour constant que le système de la disposition. Du reste, chacun est le maître de modifier à son gré les ordonnances, et, avec elles, l'ajustement des frises et des sujets d'ornement. Ainsi voyons-nous, sur cinq ou six types de consécration, revenir la même sorte de bûcher, toujours semblable quant au genre et quant au système de composition architecturale, et toujours variée quant à l'emploi des corps et des masses d'architecture. Cela nous fait connoître que ces édifices temporaires admettoient la même variété de combinaisons que les édifices solides. On pourroit donc disposer l'élévation du bûcher d'Héphestion avec d'autres masses d'architecture, sans infirmer en rien le résultat de cette discussion.

Je dirai peu de chose du sujet de cette frise, qui représentoit des chasses : ce sujet, très-favorable à l'art et à la sculpture, a paru à M. de Caylus offrir peu de raison, et n'avoir de rapport ni avec le bûcher, ni avec Héphestion.

Il me semble qu'il faut considérer ce monument, non pas seulement sous le rapport purement funéraire, mais aussi sous le point de vue historique et honorifique. Il ne paroît point que les ornements des tombeaux et des sarcophages mêmes aient toujours été conçus ou exécutés dans un cercle d'idées analogues à leur principale destination. Les urnes antiques et les chambres sépulcrales qui se sont conservées jusqu'à nos jours, sont décorées de toutes les sortes de sujets mythologiques, allégoriques et historiques : on y voit très-fréquemment représentées des chasses.

Mais l'expression de ce genre de sujets semble avoir été plus particulièrement en rapport avec le personnage inhumé, qu'avec le monument. L'exercice de la chasse étoit, dans l'antiquité, une sorte d'apprentissage des travaux de la guerre, et l'intrépidité dans les combats contre les animaux féroces étoit le présage de la bravoure

et du courage contre l'ennemi. Durant les temps héroïques, on confondit dans la même illustration les deux sortes d'exploits, et l'on trouveroit dans l'histoire même d'Alexandre de quoi prouver que, de son temps encore, la chasse passoit pour un des exercices les plus nobles et les plus dignes d'un héros. Rien d'étonnant par conséquent qu'on ait représenté sur les monuments, des combats de chasse comme signes des dispositions guerrières et des qualités belliqueuses. Ainsi, sur les bas-reliefs de l'arc de Trajan, adaptés depuis à l'arc de Constantin, l'empereur est représenté combattant contre des bêtes fauves. Pourquoi, sur le bûcher qui devoit célébrer ou les goûts ou les qualités d'Héphestion, Alexandre ou ses décorateurs n'auroient-ils pas fait exécuter des chasses de toute espèce d'animaux ?

****

Le sujet du quatrième étage étoit *une centauromachie en or.*

Ἔπειτα ἡ μὲν τέτάρτη χώρα κενταυρομαχίαν χρυσῆν εἶχεν.

Mêmes réflexions à l'égard de la disposition de cette frise, que pour la précédente. J'ai cru devoir varier la forme de chaque ordonnance, ou de l'architecture de chaque étage, de façon que les diverses zones d'ornement figurassent entre elles diversement. (*Voy.* pl. I.)

Mêmes censures aussi de la part de M. de Caylus sur le manque de rapport entre le sujet de la centauromachie et le bûcher d'Héphestion. J'avouerai qu'ici la corrélation de motif est moins sensible, et que les connaissances que nous avons de l'antiquité ne nous permettent guère autre chose que des conjectures sur l'emploi de ce sujet. Au reste, il faut en dire autant de beaucoup d'autres monuments antiques et des plus célèbres. Pourquoi y avoit-il une centauromachie sur le bouclier de Minerve au Parthenon, sur les métopes de la frise de ce temple, sur le fronton postérieur du temple de Jupiter à

Olympie? Les antiquaires ne restent point sans réponse à ces questions. Il y a, dans la région des sujets héroïques et mythologiques, des analogies sans nombre; et, si l'on ne peut affirmer que celles qu'on imagine aujourd'hui soient précisément les mêmes que celles qui entrèrent jadis dans l'intention des artistes, il est permis de croire que les raisons d'autrefois furent souvent aussi détournées que celles qu'on donne de nos jours; et plus d'une explication ancienne le prouve. Il résulte de là qu'il vaut encore mieux s'en tenir à soupçonner quelques-uns de ces motifs indirects, et peu apparents aujourd'hui, que de croire qu'on ait fait jadis choix d'un sujet dénué de tout motif applicable au monument, au héros ou à la circonstance. Qui nous dira si, la centauromachie étant une fable thessalienne, ce sujet n'aura pas été choisi pour indiquer qu'Héphestion tiroit son origine de la Thessalie? Qui nous dira qu'il ne descendoit pas de quelques-uns des héros qui s'illustrèrent dans cette guerre? Mais je m'abstiens d'autant plus volontiers de toute conjecture à cet égard, que l'objet principal de ma discussion est étranger à cette sorte de critique.

****

Le cinquième ordre, dit Diodore, avoit *des taureaux et des lions d'or placés alternativement.*

Ἡ δὲ πέμπτη λέοντας καὶ ταύρους ἐναλλὰξ χρυσοῦς.

Le système dans lequel je propose de restituer le bûcher d'Héphestion est fécond en variétés, comme celui de M. de Caylus semble condamné à l'uniformité. Dès que les ornements décrits par Diodore peuvent trouver place dans une véritable architecture, ils peuvent s'incorporer si diversement avec les parties des ordonnances, que le seul embarras qu'on éprouve, est celui du choix. Ainsi nous venons de montrer que le sujet de la centauromachie, bien loin de devoir

occuper nécessairement toute la surface d'une des zones du monument, non-seulement pouvoit n'être qu'un bas-relief continu en or au-dessus de l'étage, mais pouvoit encore, ainsi qu'au Parthenon d'Athènes, être supposé placé dans les métopes d'un entablement. Qui prendroit ce dernier parti, ne feroit rien de contraire ni au texte de l'écrivain, ni aux meilleures pratiques de la décoration chez les Grecs.

Ceci pourroit s'appliquer avec assez de vraisemblance à l'ornement des taureaux et des lions d'or, dans le cinquième étage du monument. Il y a plus d'une manière de se figurer ces animaux, soit en eux-mêmes, soit dans leurs rapports avec l'architecture. On pourroit croire qu'il ne s'agit que de têtes de bœuf et de lion ornant un entablement, comme on en trouve beaucoup d'exemples. Il paroît plus conforme au texte de les représenter en entier dans un ordre alternatif, en frise continue; mais il ne répugneroit à aucune convenance de les placer dans les espèces d'entre-pilastres d'un étage attique, ou entiers ou à mi-corps, comme j'en offre le choix [1].

Si les lions et les taureaux ne sont là que comme partie décorative d'un entablement, on peut se dispenser d'en demander ou d'en donner la raison, l'architecture étant pleine d'ornements nés d'usages dont le motif n'est souvent explicable que par le caprice, qui fait une partie du génie de la décoration. Si l'on fait jouer à ces animaux un rôle plus important, il faudra croire que leur présence avoit ici une signification particulière; mais qui pourroit se flatter de rencontrer la véritable, et de démêler le sens précis d'objets allégoriques, capables d'exprimer un grand nombre d'idées diverses?

Le motif de décoration qui vient après celui-ci n'offrira point les mêmes incertitudes.

[1] Tome IV des Antiq. d'Athènes par Stuart, ch. VI, pl. 1.

****

Τὸ δ' ἀνώτερον μέρος ἐπεπλήρωτο Μακεδονικῶν καὶ βαρβαρικῶν ὅπλων, etc.

« La partie supérieure (ou la plate-forme du haut) étoit remplie « par les trophées des armes des Macédoniens et de celles des Bar- « bares, mais disposés de façon à désigner la bravoure des uns et la « défaite des autres. »

Rien de plus clair, comme l'on voit, que ce motif d'ornement; rien de mieux adapté à un monument qui, comme on l'a dit, étoit à la fois funéraire et honorifique, et par conséquent admettoit des emblèmes de plus d'un genre. Il est facile aussi d'exprimer, par la seule disposition des trophées, la double intention du décorateur : il suffit de représenter les trophées des vainqueurs élevés en l'air, et ceux des vaincus, comme des morceaux d'armes brisées, à terre. Cette intention, qui se retrouve dans le dessin de M. de Caylus, pouvoit, à la vérité, être rendue plus sensible qu'il ne l'a fait; mais cette différence ne mérite pas qu'on en fasse un point de controverse.

Je ne saurois en dire autant d'un autre point relatif, et à la position de ces trophées, et à la composition générale du bûcher. M. de Caylus, fidèle à son système de frises continues, établies uniformément les unes au-dessus des autres, dans toute l'étendue des quatre faces du monument, a imaginé aussi de faire de ces trophées une frise régnante, et une sixième zone autour de laquelle les armures seroient placées en bas-relief, ou en groupes adossés. J'ai imaginé, au contraire, de les disposer en groupes isolés, et de supprimer par là, le sixième étage de construction : voici mes raisons.

Je ne répéterai point celles qui se tirent du goût et de l'effet; je ne reviendrai point sur la monotonie reprochée à cet assemblage d'ornements, toujours étalés sur de froides et insignifiantes super-

ficies; je ne dirai pas que, dans ce système-là même, il conviendroit au moins de ne rien faire au-delà de ce que prescriroit le texte, c'est-à-dire de ne pas multiplier outre mesure les zones d'ornements. Mais je tire ma principale raison des paroles de Diodore, qui, sur ce point, me semble contenir l'indication formelle du parti qu'on doit prendre.

On a pu observer que l'écrivain grec, s'élevant d'étage en étage dans sa description, à partir du soubassement, οὗ τὴν μὲν κρηπῖδα, les a tous décrits numériquement. Ainsi le soubassement doit compter pour le premier étage, puisqu'après en avoir parcouru les ornements il dit, *Au-dessus s'élevoit le second rang* (celui des flambeaux), Ὑπερᾶνω δὲ τούτων τὴν δευτέραν χώραν ἐπανεῖχον δᾶδες, etc. Il passe ensuite à la troisième périphérie, κατὰ δὲ τὴν τρίτην περιφοράν, puis à celle qu'il appelle τετάρτη χώρα, et enfin à la dernière désignée par le nombre *cinq*, ἡ δὲ πέμπτη. Il est visible qu'il a compté cinq étages et cinq sujets d'ornement.

Maintenant, si Diodore cesse de nombrer, ne sera-t-il pas très-probable qu'il n'y avoit pas de sixième étage, et que l'ornement décrit sans ordre numérique existoit sans être appliqué à aucun étage? Mais la vraisemblance de cette opinion augmente encore, lorsqu'on se figure l'effet du genre d'ornement dont il s'agit. Sans doute, s'il falloit admettre, en vertu des termes du texte, que cet ornement devoit être attaché à un fond, rien n'empêcheroit d'imaginer des trophées de bas-relief qui s'y seroient adossés. Toutefois n'est-il pas plus naturel, puisque rien ne prescrit ici cet ajustement, de préférer les trophées isolés, ou de ronde-bosse? Puisque c'est là leur meilleure manière d'être composés pour faire de l'effet, cela seul indique qu'il faut s'abstenir de leur donner le fond d'architecture que les paroles mêmes de Diodore paroissent leur refuser.

Observons en effet que les mots dont s'est servi l'écrivain grec, en même temps qu'ils ne désignent point de sixième étage, peignent on ne peut pas mieux l'emplacement occupé, selon moi, par les

trophées. Où se rapporte-t-il ? Précisément à la partie supérieure. Diodore n'a pas dit l'étage ou la région, mais τὸ ἀνώτερον μέρος. Cette partie effectivement étoit la plus élevée de l'édifice : c'étoit la plate-forme du cinquième et dernier étage; ce qui prouve, comme tendra tout-à-l'heure à le confirmer la notion de l'amortissement, que le bûcher n'avoit que cinq étages, en comprenant le soubassement, et que le couronnement dont il va être question, ne se considéroit pas comme faisant corps avec la masse architecturale, mais comme une sorte de supplément.

Si nous consultons aussi l'analogie que nous offrent les représentations de bûchers, sur les médailles impériales, nous voyons qu'ils sont ordinairement à trois et à quatre étages, sans y comprendre le massif de leur couronnement. Enfin le bûcher d'une médaille de Faustine, rapporté *planche* 20 des Médailles de la reine Christine, nous montre des indications d'armes ou de boucliers, à l'endroit même que je désigne, comme étant celui qui étoit occupé par les trophées au bûcher d'Héphestion.

Ce que Diodore va nous dire du septième objet de décoration, et la manière dont il en indiquera la place, pourront confirmer de plus en plus mon opinion.

****

Ἐπὶ πᾶσι δὲ ἐφειςήκεισαν Σειρῆνες διάκοιλοι, καὶ δυνάμεναι λεληθότως δεξαθαι τοὺς, etc.

« Sur le tout s'élevoient des Sirènes creuses, dont la cavité étoit « capable de recevoir et de cacher les musiciens qui devoient « exécuter le chant funèbre en l'honneur du mort. »

C'est ici que la comparaison des bûchers sur les médailles, avec la manière dont s'exprime Diodore sur ce dernier sujet de déco-

ration, est frappante, si l'on prend la peine d'examiner les types des médailles de consécration, *planches* 18, 20, 24, 25 et 39 du Recueil de la reine Christine par Pietro Sante Bartoli; on y voit que le bûcher, composé de trois ou de quatre étages, comme l'a dit Hérodien, se terminoit toujours par une masse de beaucoup plus étroite, et beaucoup plus haute que celle de chacun des étages inférieurs, ἐς τελευταῖον βραχύτατον. Cette masse, qui étoit le piédestal du couronnement, n'y est jamais composée d'architecture; mais elle est ornée de draperies. C'est sur ce massif que s'élèvent les sculptures colossales qui terminent l'ensemble, et qui, le plus souvent, sont des quadriges. Ainsi le tombeau de Mausole, que je prouverai ailleurs avoir été une imitation des bûchers décoratifs, se terminoit par un char à quatre chevaux, porté sur un massif élevé en pyramide au sommet de l'édifice.

Au bûcher d'Héphestion, le couronnement consistoit en figures colossales de Sirènes; je dis colossales, ce qu'indique suffisamment leur destination, qui étoit de contenir et de cacher les musiciens. L'analogie veut par conséquent que ce couronnement ait été placé aussi ἐς τελευταῖον βραχύτατον. C'est pourquoi je l'ai élevé sur le massif d'amortissement dont les médailles nous offrent le modèle.

Maintenant comparons à cette position la manière dont s'exprime Diodore : ἐπὶ πᾶσι δὲ ἐφειστήκεισαν Σειρῆνες, *sur le tout s'élevoient des Sirènes.* Il n'est plus question d'énumération de zone ou d'étage, ni d'aucune locution qui puisse en faire présumer l'omission. Ce changement dans les formes du discours n'en indique-t-il pas un dans la forme de l'édifice? Je crois que cette présomption, rapprochée de toutes les autres, doit empêcher de regarder comme un septième étage, proprement dit, le massif des Sirènes, et surtout d'en faire, comme l'a imaginé M. de Caylus, une zone à peu près aussi étendue que toutes les autres; ce qui l'a conduit à figurer encore, comme de bas-relief, dans une frise de plusieurs centaines de pieds en longueur, les Sirènes qui devoient recevoir les musiciens.

Je ne dirai pas que M. de Caylus, pour adapter les Sirènes à son système de décoration, a fait choix d'un mélange de femme et de poisson très-peu conforme au lieu qu'elles occupent; mais je ne dois pas omettre une considération tirée de la nature même des choses, et qui me semble devoir combattre à la fois et la forme et la disposition de ces Sirènes, et surtout l'étage ou la frise continue qu'elles occupent. L'intention des décorateurs et des machinistes avoit été sans doute d'opérer une sorte d'illusion, qui fît croire que c'étoient les Sirènes elles-mêmes qui exécutoient le chant funèbre. Ainsi ils durent faire choix des Sirènes à corps d'oiseau, dont la cavité, surtout dans une dimension très-colossale, pouvoit recevoir un assez grand nombre de joueurs d'instrumens et de chanteurs. Mais cette espèce de concert exigeoit que les musiciens fussent rapprochés, autant pour l'ensemble de l'exécution que pour l'effet même du son. Si l'on suppose au contraire que les Sirènes, selon la disposition de M. de Caylus, auroient été, ainsi que leurs musiciens, placées autour d'une circonférence de plus de 1200 pieds, on ne comprend pas comment les instruments auroient pu exécuter d'accord, ni comment ils auroient fait de l'effet, ni comment il seroit résulté de là la moindre illusion.

D'où je conclus que M. de Caylus, ayant imaginé pour les trophées un sixième étage, que Diodore n'accorde point, et que la vraisemblance exige encore moins, a, par suite de son système, ajouté au bûcher un septième étage que la nature seule des choses repousse, quand toutes les inductions qu'on a tirées des monuments, et des autorités antiques ne concourroient pas à le faire rejeter.

****

Il me resteroit à justifier les dimensions et les proportions que j'ai données à cette composition, c'est-à-dire à montrer, d'après quelques-unes des conditions prescrites par la description même de

Diodore de Sicile, quelle est la valeur des mesures dont cet écrivain s'est servi. On trouve dans son texte l'énoncé de deux sortes de mesures, savoir : celle du stade, employée pour la dimension générale du plan; et celle de la coudée, pour la hauteur totale de l'édifice : il avoit 130 coudées; la grandeur des flambeaux étoit de 15. Les hommes armés sur les proues avoient 5 coudées; les archers agenouillés, 4 coudées.

De quel stade et de quelle coudée Diodore s'est-il servi dans ces mesures ?

Si pour évaluer ces mesures on se sert du stade olympique, on aura, pour chaque côté du soubassement du bûcher, occupé dans son pourtour par les 240 proues de quinquirèmes, une longueur d'environ 600 pieds; et si l'on évalue la coudée qui dérive de ce stade à un pied et demi, on trouvera que les 130 coudées feroient 185 de nos pieds.

Comme Diodore n'a dit ni de quel stade ni de quelle coudée il a entendu parler, on peut réduire ces mesures, en supposant que le stade qui lui sert d'échelle est d'une moindre dimension que le stade olympique. Or il y a deux sortes de stades qui paroissent avoir été bien connus des Babyloniens, et des Grecs qui avoient accompagné Alexandre, et l'on pourroit prétendre que c'est avec l'un de ces deux stades, qu'il faut évaluer les mesures du bûcher d'Héphestion.

Le plus petit de ces stades est celui dont parle Aristote, et qui étoit de 400,000 à la circonférence de la terre, ou de $1111\frac{1}{9}$ au degré du méridien, c'est-à-dire de 51 toises $\frac{10000}{3072}$. C'est avec ce stade que la marche d'Alexandre avoit été mesurée dans l'Inde pendant le cours de son expédition; c'est celui dont Hérodote s'est servi pour donner les mesures de la mer Caspienne, qui lui a été connue; c'est aussi celui que Mégasthène et Déimaque avoient employé pour donner les grandes mesures de l'Inde.

Si l'on évalue avec ce stade les mesures du bûcher d'Héphestion

on trouvera pour la longueur (prise au soubassement) 308 pieds, et 100 pieds pour sa hauteur. La coudée de ce stade ne sera que de 9 pouces 2 lignes; mais cette mesure est évidemment insuffisante, et ne sauroit donner l'espace exigé par les objets de la description.

Le second stade dont on veut parler étoit plus grand : son module, selon Archimède, étoit de 300,000 à la circonférence de la terre, ou de 833 $\frac{1}{3}$ au degré, c'est-à-dire de 68 toises $\frac{10000}{4096}$; et la coudée qui en dérive est de 12 pouces 3 lignes. C'est avec ce stade qu'avoient été prises les grandes mesures du système géographique, que les Grecs paroissent avoir puisé dans la Babylonie au temps d'Alexandre.

Selon les mesures données par ce stade et par sa coudée, la longueur du bûcher d'Héphestion (prise au soubassement) auroit été de 410 pieds, et sa hauteur de 133 pieds. Les statues d'archers agenouillés auroient eu 4 pieds 1 pouce 3 lignes; les statues d'hommes armés, 5 pieds 1 pouce 7 lignes; et la hauteur des torches auroit été de 15 pieds 4 pouces.

Comme rien ne peut nous indiquer quel système de mesures Diodore de Sicile a employé, et si, écrivant plusieurs siècles après Alexandre, il avoit puisé dans les écrits contemporains du conquérant de l'Asie les notions qui auroient pu lui faire un devoir de se conformer à un système de mesures étranger à la Grèce, nous croyons que l'évaluation des mesures du bûcher d'Héphestion ne doit résulter que de la nature des choses décrites, et des convenances de proportions que l'ensemble de l'édifice prescrit.

Quant à la hauteur du monument, on avouera que la mesure de 133 pieds auroit pu suffire pour y développer tout ce que les cinq zones d'architecture et des ornements du dessin que nous proposons, peuvent exiger. Mais on a déjà observé que la hauteur de 185 pieds, que nous donne la coudée dont nous nous sommes servis, n'a rien non plus d'invraisemblable; qu'au contraire, et la nature de la construction en charpente de l'édifice, et la somme

prodigieuse consacrée à ce monument, autorisent à ne pas être économe des moyens de luxe et de magnificence. Or, en architecture, la grandeur se met au premier rang de ces moyens.

Mais ce qui me semble donner ici l'échelle dont on ne sauroit s'écarter dans la longueur du soubassement, portée à 600 pieds environ, selon l'évaluation ordinaire du stade olympique, c'est le nombre des 240 proues de quinquirèmes formant la décoration de ce soubassement : il y en avoit, comme on l'a vu, 60 sur chaque face du soubassement. Le dessin que nous donnons de cet ensemble est fait sur une échelle de 600 pieds, et déjà l'on peut y remarquer combien deviennent petites, en proportion du tout ensemble, et les proues de vaisseau, auxquelles nous donnons 9 pieds de large, et les figures des hommes armés, auxquelles nous donnons 7 pieds de hauteur. Dans un espace qui n'eût été que de 410 pieds, les proues de vaisseau auroient été réduites à 6 pieds d'épaisseur environ, et les figures auroient été rapetissées au-dessous de la grandeur naturelle.

Je serois au contraire porté à croire que le mot *stade*, dont s'est servi Diodore de Sicile, n'auroit été, comme dans beaucoup d'autres occasions, qu'un compte rond que l'on ne doit pas prendre à la rigueur du terme, et que l'espace en plan auroit eu quelque chose de plus. Diodore dit aussi que la hauteur étoit de plus de 130 coudées. D'après cela, j'inclinerois à penser qu'il faut plutôt ajouter à cette mesure, en déduisant du compte de 180 pieds ou la hauteur du soubassement, ou celle du couronnement.

****

Résumant en peu de mots toute cette discussion, j'ai cherché à montrer que le bûcher d'Héphestion, par ses dimensions, par sa disposition, par sa destination, étoit un ouvrage conforme au bûcher des empereurs romains, décrit par Hérodien, monument

qui nous est connu, tant par la comparaison que cet écrivain en fait avec les phares des ports de mer, que par les représentations qu'on en voit sur un grand nombre de médailles ;.

Que, Diodore de Sicile s'étant borné (vu le plan de son histoire) à décrire les sujets et les détails d'ornements du bûcher d'Héphestion, on ne doit pas inférer de son silence sur les masses d'architecture et leurs ordonnances, l'absence de ces masses et de ces ordonnances;

Que les ornements décrits dans les cinq zones du bûcher figuroient avec les corps ou avec les membres d'architecture, comme faisant partie de chaque étage, et non comme constituant à eux seuls tout l'étage, ainsi que l'a imaginé M. de Caylus;

Que tout le bûcher formoit un ensemble pyramidal, composé de cinq étages seulement, et d'un amortissement servant de base au couronnement;

Que ces cinq étages, allant en retraite graduelle et très-prononcée les uns sur les autres, se composoient du plain-pied ou soubassement, long en tout sens de 600 pieds, et haut de 25; que le deuxième étage n'avoit que 200 pieds de large, et avoit 40 pieds de haut; que le troisième avoit 150 pieds de large, et en hauteur 36; que le quatrième put avoir 100 pieds de large, sur 30 d'élévation; le cinquième, 70 pieds de largeur, sur 25 de haut; et enfin, l'amortissement ou le piédestal du couronnement, 40 pieds en largeur, sur 24 d'élévation : *total,* 180 *pieds.*

Nota. On prévient que le besoin de faire bien comprendre certains objets dans une très-petite dimension, a empêché de rendre le dessin ci-joint tout-à-fait conforme aux détails de ces mesures.

Restitution du bucher d'Héphæstion d'après la description de Diodore de Sicile. (L. 17.)

Planches 18. 20. 24. 25. 39.

Tirées du recueil des Médailles de la Reine Christine.

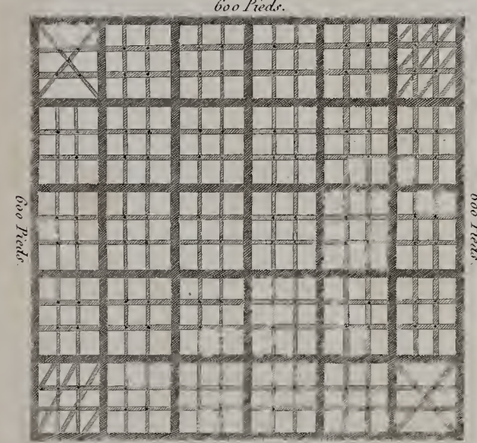

Plan du soubassement de 600 Pieds en tout sens.

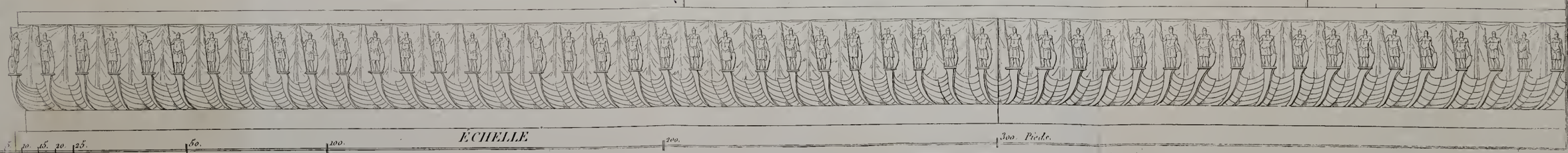

Moitié d'une des faces du Bûcher d'Ephestion selon le dessin de Mr. de Caylus,

Membre de l'Acad. des Inscript. Rie. Tom. 31.